
MISSION

ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT 2020

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille les parties suivantes :

- *Le bilan stratégique du programme :*
 - o la présentation du programme
 - o l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.
- *Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire :*
 - o le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
 - o le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.
- *Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs :*
 - o la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.
- *L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année :*
 - o la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.
- *Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année :*
 - o la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|-----------|
| AVANT-PROPOS | 2 |
| BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION | 6 |
| PRESENTATION DE LA MISSION | 6 |
| PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES | 9 |
| RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION | 9 |
| RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE | 10 |
| RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION | 11 |
| | |
| PROGRAMME AFFAIRES ETRANGERES | 12 |
| <hr/> | |
| BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME | 13 |
| PRESENTATION DU PROGRAMME | 13 |
| AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE | 16 |
| PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES | 19 |
| RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE | 19 |
| RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME | 20 |
| EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS | 22 |
| EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT | 22 |
| EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS | 22 |
| ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS | 23 |
| TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL | 23 |
| TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES | 23 |
| TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS | 24 |
| TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT | 24 |
| | |
| PROGRAMME AFRICAINE INTEGRATION ET COOPERATION INTERNATIONALES | 25 |
| <hr/> | |
| BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME | 26 |
| PRESENTATION DU PROGRAMME | 26 |
| AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE | 29 |
| PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES | 32 |
| RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE | 32 |
| RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME | 33 |
| EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS | 34 |
| EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT | 34 |
| ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS | 35 |
| TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL | 35 |
| TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES | 35 |
| TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS | 36 |
| | |
| PROGRAMME AFFAIRES CONSULAIRES | 37 |
| <hr/> | |
| BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME | 38 |
| PRESENTATION DU PROGRAMME | 38 |
| AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE | 41 |
| PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES | 43 |
| RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE | 43 |
| RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME | 44 |
| EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS | 45 |

| | |
|--|-----------|
| ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS | 46 |
| TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL | 46 |
| TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES | 46 |
| <u>PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN DE L'ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT</u> | 49 |
| BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME | 50 |
| PRESENTATION DU PROGRAMME | 50 |
| AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE | 52 |
| PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES | 54 |
| RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE | 54 |
| RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME | 55 |
| EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS | 56 |
| EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT | 56 |
| ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS | 57 |
| TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL | 57 |
| TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES | 57 |
| TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT | 58 |

MISSION ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le **MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES**

PRESENTATION DE LA MISSION

PERIMETRE DE LA MISSION

Cette mission comprend cinq (5) programmes :

1) Le Programme « Affaires Etrangères » : recouvre l'ensemble des services centraux et extérieurs (ambassades et missions permanentes) qui sont chargés de la conduite de l'action politique et diplomatique du gouvernement au niveau bilatéral et multilatéral. Il est constitué de :

- La Direction Générale des Affaires Étrangères ;
- La Direction Générale de la Francophonie ;
- Le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) ;
- La Commission Nationale des Réfugiés.

2) Le Programme « Intégration Africaine et Coopération Internationale » est axé vers un renforcement de la coopération entre le Gabon et ses partenaires tant bilatéraux que multilatéraux. Il vise également la mise en place de politiques efficaces et contrôlées de notre pays en rapport avec les programmes d'intégration développés au sein des différentes institutions de notre sous-région africaine. Il comprend :

- Le Commissariat à l'Intégration Régionale ;
- La Direction générale de la Coopération Internationale ;
- La Direction Générale du Droit de la Mer.

3) Le Programme « Affaires Consulaires », a pour missions la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'assistance et de protection des ressortissants gabonais vivant ou de passage à l'étranger à travers les missions et sections consulaires. De manière plus générale, ce programme est chargé de la gestion de toute question relative à l'application de la Convention de Vienne de 1963 sur les relations Consulaires et toutes les questions connexes. A cet effet, il est composé de la Direction Générale des Affaires Consulaires.

4) Le Programme « Pilotage et Soutien » rassemble la gestion de l'ensemble des moyens transversaux qui viennent en appui aux trois programmes susmentionnés appartenant au Département ministériel des Affaires Etrangères. Ce souci de regroupement est dicté par la nécessité de maintenir une cohérence commune dans la gestion des questions de ressources humaines, budgétaires, de l'information et de la communication, du droit international et de la logistique diplomatique. Les Services impliqués dans la mise en œuvre des politiques et des services publics dans le champ de ce programme sont les suivants :

- le Cabinet du Ministre et du Ministre Délégué ;
- Le Centre d'analyse et de Prévision ;
- L'Inspection Générale des services ;
- le Secrétariat Général ;
- la Direction Générale des Affaires Juridiques Internationales ;
- la Direction du Protocole ;
- la Direction Centrale des Ressources Humaines ;
- la Direction Centrale des Affaires Financières ;
- la Direction de la Logistique Diplomatique ;
- la Direction Centrale de la Communication ;
- la Direction Centrale des Systèmes d'information.

5) Le programme Gabonais de l'Etranger

Le programme Gabonais de l'Etranger a pour objet d'une part, la prise en compte des activités, des actifs et de l'expertise de la Diaspora, à des fins de rapatriement ou d'utilisation en vue du développement économique et social du pays et, d'autre part, la manifestation de la solidarité nationale en faveur de la Diaspora.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes législatifs et réglementaires qui régissent le Ministère des Affaires étrangères sont les suivants :

- La Constitution gabonaise ;
- La loi n°12/96 du 22 février 2000 portant statut particulier des fonctionnaires du secteur diplomatie ;
- Le décret n°652 000652/PR/MAECF du 21 mai 2003 fixant les attributions et l'organisation du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de la Francophonie ;
- le décret 456/PR/MAECFINIR du 19 avril 2013 portant attribution et organisation du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale, de la Francophonie chargé du NEPAD et de l'Intégration Régionale ;

- Décret 12/30/PR/MBCPFPRE du 13 octobre 2011 portant réorganisation de la Direction Centrale des Affaires Financières ;
- Décret 17/PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Archives et de la Documentation au Ministère ;
- Décret 25/PR/MBCPFB du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Ressources Humaines au Ministère ;
- Décret 26/PR/MBCPFB du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Ressources Humaines au Ministère ;
- Décret 27/PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale de la Communication au Ministère ;
- Décret 28/PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Systèmes d'Information au Ministère ;
- Les Conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et Consulaires de 1961, 1963 et 1969 ;
- Les recommandations de la Xème Conférence des Ambassadeurs de juin 2011 ;
- Le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) ;
- Le Plan de travail Ministériel (PTM) pour l'année 2014 ;
- Le Plan sectoriel Affaires Etrangères contenu dans le Plan Stratégique Gabon Emergent-juillet 2012.

PRINCIPALES REFORMES

Le Plan sectoriel affaires étrangères contenu dans le Plan Stratégique Gabon Emergent assigne à notre outil diplomatique quatre actions bien précises au cours des prochaines années :

- Redynamiser la diplomatie au service de la paix et de la sécurité ;
- Apporter un appui aux gabonais de l'étranger ;
- Renforcer la diplomatie économique ;
- Maîtriser l'espace maritime international.

Pour assurer la mise en œuvre de ces quatre actions, le ministère des Affaires étrangères se fixe les principales réformes suivantes :

1. Mettre en place une diplomatie au service de la paix et de la sécurité internationale ;
2. Assurer la promotion des multiples potentialités du Gabon afin de favoriser l'attractivité du marché gabonais ;
3. Délimiter et sécuriser l'espace terrestre et maritime national ;
4. Réformer le réseau consulaire pour assurer une meilleure assistance et protection des gabonais de l'étranger ;
5. Améliorer les conditions de travail des agents pour une diplomatie efficiente et de qualité.

S'agissant du programme Gabonais de l'Etranger, il s'agit d'un tout nouveau pan de politique publique le Ministère des Affaires Etrangères. Cette mise en œuvre va se faire en articulation étroite avec les autres programmes de la Mission Action Extérieure de l'Etat et notamment le programme Affaires consulaires.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

| Objectif Stratégique | Indicateur | Unité | 2019 Réalisé | 2020 Prévision PAP | 2020 Réalisé | Ecart 2020 (Réalisé - Prévision) | Cible à l'échéance pluriannuelle |
|---|---|-------|--------------|--------------------|--------------|----------------------------------|----------------------------------|
| N°1 : D'ici à fin 2021, avoir contribué au rayonnement du Gabon sur la scène internationale | Taux de participation aux Sommets et aux rencontres statutaires | % | 0 | 100 | 0 | 0 | 60 (cumul) |
| | Nombre de réunions internationales accueillies | Nb | 0 | 3 | 0 | 0 | 3 |
| N°2 : D'ici à fin 2020, être parvenu à détecter 250 nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers (IDE) et à mieux tirer parti des opportunités d'Aide Publique au Développement | Nombre d'opportunités d'investissement directs étrangers détectées | Nb | 0 | 100 | 0 | -100 | 100 |
| | Nombre de médecins Gabonais formés à l'international dans le cadre de l'APD | Nb | 0 | 30 | 0 | -30 | 60 |
| N°3 : : Elaborer la réforme de la carte consulaire | : Taux d'avancement de la démarche de la réforme : | % | 0 | 90 | 0 | -90 | 100 |
| N°4: D'ici à fin 2020, être parvenu à élaborer le manuel de procédures du Ministère | Nombre de structures centrales dotées d'un manuel de procédures | Nb | 0 | 4 | 0 | -4 | 4 |

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

| Numéro et intitulé de l'action et du titre | Autorisations d'engagement | | | Crédits de paiement | | |
|--|---------------------------------|--------------------------------|----------------------|----------------------------|---------------------------------|----------------------|
| | AE ouvertes en LF pour 2020 (a) | AE engagées en LF pour 2020(b) | Ecart (a – b) | CP ouverts en LF pour 2020 | CP consommés en LF pour 2020(d) | Ecart (c) – (d) |
| 1.101:Affaires Etrangères | 17 020 284 292 | 14 404 289 609 | 2 615 994 683 | 17 020 284 292 | 14 404 289 609 | 2 615 994 683 |
| 1.101.1:Conduite et Coordination de l'Action diplomatique | 16 182 527 928 | 14 266 269 020 | 1 916 258 908 | 16 182 527 928 | 14 266 269 020 | 1 916 258 908 |
| 1.101.2:Promotion de la paix et de la sécurité internationale | 837 756 364 | 138 020 589 | 699 735 775 | 837 756 364 | 138 020 589 | 699 735 775 |
| 1.108:Intégration africaine et Coopération internationale | 682 845 353 | 368 657 042 | 314 188 311 | 682 845 353 | 368 657 042 | 314 188 311 |
| 1.108.1:Intégration régionale et sous-régionale | 585 863 277 | 307 488 155 | 278 375 122 | 585 863 277 | 307 488 155 | 278 375 122 |
| 1.108.2:Coopération bilatérale et multilatérale | 96 982 076 | 61 168 887 | 35 813 189 | 96 982 076 | 61 168 887 | 35 813 189 |
| 1.115:Affaires consulaires | 1 273 496 452 | 1 100 768 965 | 172 727 487 | 1 273 496 452 | 1 100 768 965 | 172 727 487 |
| 1.115.1:Offre de services publics aux gabonais à l'étranger | 1 185 962 735 | 1 084 267 967 | 101 694 768 | 1 185 962 735 | 1 084 267 967 | 101 694 768 |
| 1.115.2:Circulation des personnes | 87 533 717 | 16 500 998 | 71 032 719 | 87 533 717 | 16 500 998 | 71 032 719 |
| 1.122:Pilotage et Soutien de l'Action extérieure du Gabon | 4 118 724 311 | 1 480 675 351 | 2 638 048 960 | 4 118 724 311 | 1 480 675 351 | 2 638 048 960 |
| 1.122.1:Pilotage de la stratégie ministérielle | 1 137 880 059 | 1 176 832 559 | - 38 952 500 | 1 137 880 059 | 1 176 832 559 | - 38 952 500 |
| 1.122.2:Coordination Administrative | 2 980 844 252 | 303 842 792 | 2 677 001 460 | 2 980 844 252 | 303 842 792 | 2 677 001 460 |
| Total pour la Mission Action extérieure du Gabon | 23 095 350 408 | 17 354 390 967 | 5 740 959 441 | 23 095 350 408 | 17 354 390 967 | 5 740 959 441 |

Explication des principaux écarts :

Inscrit à hauteur de **23.095.350.408 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dans la Loi de Finances 2020, le budget de la mission a été exécuté à hauteur de **17.354.390.967 F CFA**, soit un écart de **5.740. 959.441 F CFA**.

L'écart entre l'exécution et le niveau autorisé, se justifie par :

- La non-levée de la réserve obligatoire ;
- Les lourdeurs administratives ;
- Le retard pris dans l'engagement des dossiers de dépense.

Les écarts par programme et action se présentent comme suit :

- Programme Affaires Etrangères : **2.615.994.683 FCFA** (action 1 : 1.916.258.908 FCFA ; action 2 : 699 735 775 FCFA) ;
- Programme Intégration africaine et Coopération internationale : **314.188.311 FCFA** (action1 : 278.375.122 FCFA ; action 2 : 35.813.189 FCFA) ;
- Programme Affaires consulaires : **172 727 487 FCFA** (action 1 : **101.694.768 FCFA** ; action 2 : 71.032.719 FCFA)
- Programme Pilotage et Soutien de l'Action extérieure du Gabon : **2 638 048 960 FCFA** (action 1 : - 38 952 500 FCFA ; action 2 : 2.677.001.460 FCFA).

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

| Numéro et intitulé du programme et du titre | Autorisations d'engagement | | | Crédits de paiement | | |
|--|----------------------------------|----------------------------------|----------------------|---------------------------------|-----------------------------------|----------------------|
| | AE ouvertes en LFR pour 2020 (a) | AE engagées en LFR pour 2020 (b) | Ecart (a – b) | CP ouverts en LFR pour 2020 (c) | CP consommés en LFR pour 2020 (d) | Ecart (c) – (d) |
| N°1.101 Affaires Etrangères | 17 020 284 292 | 14 404 289 609 | 2 615 994 683 | 17 020 284 292 | 14 404 289 609 | 2 615 994 683 |
| Titre 2. Dépenses de personnel | 3 822 230 024 | 3 510 971 160 | 311 258 864 | 3 822 230 024 | 3 510 971 160 | 311 258 864 |
| Titre 3. Dépenses de biens et services | 11 971 995 495 | 10 056 578 281 | 1 915 417 214 | 11 971 995 495 | 10 056 578 281 | 1 915 417 214 |
| Titre 4. Dépenses de transfert | 726 058 773 | 416 740 168 | 309 318 605 | 726 058 773 | 416 740 168 | 309 318 605 |
| Titre 5. Dépenses d'investissement | 500 000 000 | 420 000 000 | 80 000 000 | 500 000 000 | 420 000 000 | 80 000 000 |
| N°1.108 Intégration africaine et Coopération internationale | 682 845 353 | 368 657 042 | 314 188 311 | 682 845 353 | 368 657 042 | 314 188 311 |
| Titre 2. Dépenses de personnel | 144 046 200 | 1 762 000 | 142 284 200 | 144 046 200 | 1 762 000 | 142 284 200 |
| Titre 3. Dépenses de biens et services | 25 457 799 | 309 032 571 | - 283 574 772 | 25 457 799 | 309 032 571 | - 283 574 772 |
| Titre 4. Dépenses de transfert | 513 341 354 | 57 862 471 | 455 478 883 | 513 341 354 | 57 862 471 | 455 478 883 |
| N°1.115 Affaires consulaires | 1 273 496 452 | 1 100 768 965 | 172 727 487 | 1 273 496 452 | 1 100 768 965 | 172 727 487 |
| Titre 2. Dépenses de personnel | 276 041 452 | 271 064 385 | 4 977 067 | 276 041 452 | 271 064 385 | 4 977 067 |
| Titre 3. Dépenses de biens et services | 997 455 000 | 829 704 580 | 167 750 420 | 997 455 000 | 829 704 580 | 167 750 420 |
| N°1.122 Pilotage et Soutien de l'Action extérieure du Gabon | 4 118 724 311 | 1 480 675 351 | 2 638 048 960 | 4 118 724 311 | 1 480 675 351 | 2 638 048 960 |
| Titre 2. Dépenses de personnel | 2 778 620 110 | 7 003 500 | 2 771 616 610 | 2 778 620 110 | 7 003 500 | 2 771 616 610 |
| Titre 3. Dépenses de biens et services | 1 279 895 519 | 1 423 096 558 | - 143 201 039 | 1 279 895 519 | 1 423 096 558 | - 143 201 039 |
| Titre 4. Dépenses de transfert | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Titre 5. Dépenses d'investissement | 60 208 682 | 50 575 293 | 9 633 389 | 60 208 682 | 50 575 293 | 9 633 389 |
| Total pour la mission | 23 095 350 408 | 17 354 390 967 | 5 740 959 441 | 23 095 350 408 | 17 354 390 967 | 5 740 959 441 |
| Titre 2. Dépenses de personnel | 7 020 937 786 | 3 790 801 045 | 3 230 136 741 | 7 020 937 786 | 3 790 801 045 | 3 230 136 741 |
| Titre 3. Dépenses de biens et services | 14 274 803 813 | 12 618 411 990 | 1 656 391 823 | 14 274 803 813 | 12 618 411 990 | 1 656 391 823 |
| Titre 4. Dépenses de transfert | 1 239 400 127 | 474 602 639 | 764 797 488 | 1 239 400 127 | 474 602 639 | 764 797 488 |
| Titre 5. Dépenses d'investissement | 560 208 682 | 470 575 293 | 89 633 389 | 560 208 682 | 470 575 293 | 89 633 389 |

Explication des principaux écarts :

Le montant des crédits disponibles dans la mission est de **23.095.350.408 FCFA**, tous les crédits engagés n'ayant pas été ordonnancés du fait, entre autres, de la lourdeur dans le circuit de la dépense.

Récapitulatif des mouvements par titre

| Titres | Nature des mouvements de CP | | | |
|-----------------------------------|-----------------------------|-----------|-------------|---------|
| | Transferts | Virements | Annulations | Reports |
| Titre 1 | - | 0 | 0 | 0 |
| Titre 2 | 35 855 866 | 0 | 0 | 0 |
| Titre 3 | 480 679 369 | 0 | 0 | 0 |
| Titre 4 | 53 368 792 | 0 | 0 | 0 |
| Titre 5 | - | 0 | 0 | 0 |
| Titre 6 | - | 0 | 0 | 0 |
| Total des mouvements de CP | 569 904 027 | 0 | 0 | 0 |

Explication du total des mouvements d'AE et de CP :

Les transferts enregistrés dans la mission « Action Extérieure de l'Etat » concernent principalement les biens et services et les transferts. Puis avec le programme « Affaires Consulaires » en titre 2, il concerne la couverture de la solde permanente gérée de manière centralisée au Ministère du Budget et des Comptes Publics.

PROGRAMME AFFAIRES ETRANGERES

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Affaires Etrangères est porté par la Direction Générale des Affaires Etrangères à travers l'implication de **Monsieur l'Ambassadeur, Directeur Général de la Francophonie, Responsable de Programme**. Il fait intervenir plusieurs services notamment les Directions géographiques, la Direction fonctionnelle des Organisations Internationales, la Direction Générale de la Francophonie, la Commission Nationale pour les Réfugiés, ainsi que les Ambassades.

Le champ de ce programme couvre les aspects suivants :

- la promotion de la paix et de la sécurité internationale, avec notamment la mise en œuvre des mécanismes de prévention, de gestion et de résolution des conflits ;
- le rayonnement du Gabon sur la scène internationale à travers sa participation aux sommets mondiaux, régionaux et sous régionaux ;
- le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale à travers la diversification des partenariats (signature de nouveaux accords avec les pays émergents, OIF.....) ;
- le redéploiement de la carte diplomatique avec l'ouverture ou la fermeture de certaines Ambassades (réduction des effectifs dans les Ambassades) ;
- le traitement et le suivi des questions politiques concernant le Gabon dans ses rapports avec les Etats étrangers et la coopération avec les Organisations internationales ;
- la promotion des droits humains.

En revanche, le Programme ne couvre pas :

- La mise en œuvre de la diplomatie économique ;
- Les activités des Consulats ;
- Les relations avec les communautés de Gabonais résidant à l'étranger.

Enfin, le champ du programme doit être en articulation avec le programme Intégration Africaine et coopération Internationale en ce qui concerne le suivi et l'évaluation des recommandations issues des Commissions mixtes de Coopération et autres réunions relevant de ses missions, le redéploiement de la carte diplomatique. Il doit également l'être avec le programme Affaires Consulaires et le Programme Pilotage et soutien à l'action extérieure du Gabon.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Conduite et coordination de l'action diplomatique

La conduite et la coordination de l'action diplomatique recouvrent plusieurs aspects dans le programme notamment :

1. La coordination des activités des Directions géographiques

Elle englobe l'organisation des réunions périodiques entre les Responsables des directions concernées, la centralisation des rapports d'activités, l'évaluation des activités des différents services entrant dans le champ du programme (tenue des commissions mixtes, des consultations diplomatiques etc.) ainsi que la préparation en amont de grandes rencontres, visites officielles du Chef de l'Etat et du Ministre des Affaires Etrangères à l'extérieur.

Cette coordination est faite par la Direction Générale des Affaires Etrangères avec comme services d'appui les Directions de zone.

2. Le traitement et le suivi des questions politiques par zone géographique

Cette sous action recouvre :

- La Position du Gabon sur les questions internationales ;
- La Mise en œuvre de la politique extérieure ;
- La participation du Gabon aux sommets diplomatiques statutaires et non statutaires ;
- L'organisation des Commissions mixtes de coopération ;
- Le renforcement du dialogue politique et la dynamisation des relations de coopération.

Cette action est soutenue par la Direction Générale des Affaires Etrangères.

3. Le redéploiement de la carte diplomatique

La sous action recouvre :

- L'ouverture ou la fermeture de certaines Ambassades en fonction des évolutions géostratégiques et économiques.
- L'extension des juridictions
- La réduction des effectifs dans les Ambassades

Cette action nécessite au préalable un travail de détection qui relève de la compétence de la Direction Générale des Affaires Etrangères. Pour cela, l'apport des Chefs de mission est important.

ACTION N° 2 : Promotion de la paix et de la sécurité internationales

Cette action met l'accent sur la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Cette dernière revêt plusieurs aspects dont la contribution au règlement des conflits qui surviennent sur le continent africain et dans le reste du monde, la promotion des principes et valeurs de l'organisation des Nations Unies, de l'Organisation Internationale de la Francophonie et de l'Union Africaine. Elle intègre également l'action de plus en plus dynamique du Gabon au sein des grandes instances internationales qui constituent aujourd'hui de véritables tribunes pour porter plus haut la voix du Gabon.

De même, l'action humanitaire apparaît également comme une action majeure du programme. A cet effet, le Programme a en charge l'élaboration d'une véritable politique nationale en matière d'assistance humanitaire.

Toutes ces activités sont menées par la Direction Générale des Affaires Etrangères, la Direction Générale de la Francophonie et la Commission Nationale pour les Réfugiés.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Les éléments de contexte qui impactent le programme sont principalement les suivants :

- Des évolutions géostratégiques et économiques majeures au plan international (poids des pays asiatiques émergents dans le commerce mondial, pays du Golfe, Turquie.) ;
- La multiplication ces dernières années des conflits intraétatiques sur le continent africain, avec des conséquences lourdes sur les populations civiles ;
- Le rôle croissant des organisations internationales, régionales et sous régionales, dans la prévention et le règlement des conflits ; le rôle croissant des organisations humanitaires dans la prise en charge des populations civiles impactées par les conflits ;
- Le dynamisme de l'Organisation Internationale de la Francophonie au niveau régional ;
- La transformation des métiers de la diplomatie, qui exige aujourd'hui plus de technicité et plus de polyvalence ;
- La qualité des systèmes d'information qui conditionne de plus en plus l'efficacité de l'action diplomatique.

Dans le champ du programme, les attentes des usagers sont principalement l'amélioration de l'image du Gabon à l'international, le développement de la stabilité des pays qui composent la sous-région ainsi que les retombées de la politique extérieure de l'Etat sur le bien-être des populations.

Pour leur part, les organisations humanitaires (HCR, CICR) attendent qu'une protection juridique et une assistance soit apportées aux réfugiés, dans le respect des engagements internationaux pris par le Gabon.

Les autorités politiques attendent du programme qu'il mette en œuvre les nouvelles orientations définies par le pouvoir exécutif en matière de politique étrangère : priorité à la prévention des conflits, développement de l'action multilatérale, renforcement de la présence du Gabon sur la scène internationale (instances, sommets, sujets d'actualité...), développement du rôle de Libreville comme place diplomatique.

Plusieurs points forts peuvent d'ores et déjà être mis à l'actif du programme :

- Participation plus active du Gabon aux travaux des organisations internationales (ONU, Union Africaine, CEMAC, CEEAC) ;
- Présidence du Gabon au Conseil des droits de l'homme (ONU) ;
- Présidence du Gabon de la CEMAC et à la CEEAC, du CAHOSCC ;
- Contribution du Gabon à la résolution du conflit centrafricain (réunions et sommets de Libreville sur la RCA, contribution financière, envoi des troupes gabonaises, participation aux activités du Panel de Facilitation de l'Initiative Africaine, aux négociations entre les groupes armés et le Gouvernement centrafricain à Khartoum, à la signature de l'Accord de Bangui, le 6 février 2019) ;

- Signature des accords de consultations diplomatiques et accords de coopération dans plusieurs domaines avec de nombreux pays (Maroc, Tunisie, Côte d'Ivoire, Niger, RDC, Sénégal, Egypte, Togo, Emirats arabes Unis) ;
- Organisation du Dialogue avec l'Union Européenne ;
- Consultations diplomatiques avec l'Allemagne, la Russie ;
- Participation aux Sommets de la Francophonie, à l'EXCOM, aux discussions à la COP 21, au sommet sur la sécurité au Nigeria, au Sommet France-Afrique ; Corée-Afrique, au sommet sur les ACP, au sommet conjoint CEDEAO-CEEAC, aux sommets sur la préservation des écosystèmes et la protection des espèces protégées, au Sommet Indonésie-Afrique, 3^{ème} Sommet du FOCAC, à la Réunion Ministérielle préparatoire à la TICAD 7, à la 32^{ème} session de l'Union Africaine, à la 73^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies
- Organisation de la 41^{ème} réunion de l'UNSAC, de de la Commission mixte Gabon-Chine. ;
- Co-parrainage à l'AG des Nations unies d'une résolution contre le braconnage et le trafic d'espèces sauvages ;

Néanmoins, un certain nombre de manquements et difficultés restent aujourd'hui à traiter, notamment :

- Une carte du réseau diplomatique devenue avec le temps partiellement inadapté ;
- Un portefeuille d'accords bilatéraux trop réduit avec les pays développés et émergents ;
- Globalement, un niveau d'influence du Gabon sur la scène internationale inférieur aux possibilités du pays et aux attentes des autorités politiques ;
- Un certain nombre d'accords interétatiques qui n'ont toujours pas été ratifiés par le Gabon, qui sont restés lettre morte ou qui sont devenus caducs avec le temps ;
- L'insuffisance des systèmes d'information, qui rend plus difficile le fonctionnement interne du Ministère mais aussi l'action diplomatique en général et l'anticipation/la gestion des crises ;
- Le fort besoin de développement des compétences techniques, dans les différents métiers du programme ;
- L'exploitation en faveur des agents du Programme, des retombées des accords signés avec certains Instituts en vue du renforcement des capacités.

ENJEUX

- Enjeu : La voix du Gabon respectée, écoutée et prise en compte sur la scène mondiale.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : D'ici à fin 2023, le Gabon aura contribué à régler 3 des conflits sur le continent africain

- Résultat annuel attendu 1 : En 2020, le Gabon aura contribué au règlement de 1 des conflits sur le continent africain.
- Résultat annuel attendu 2 : En 2020, 50 réfugiés auront été enrôlés à la CNAMGS.
- Résultat annuel attendu 3 : En 2020, 100 réfugiés et demandeurs d'asile auront obtenu la carte de séjour.

OBJECTIF N°2 : D'ici à fin 2023, avoir renforcé au rayonnement du Gabon sur la scène internationale

- Résultat annuel attendu 1 : En 2020, le Gabon aura réalisé 40% du processus de refonte de la carte diplomatique.
- Résultat annuel attendu 2 : En 2020, le Gabon a participé à 100 % des sommets et rencontres statutaires.
- Résultat annuel attendu 3 : En 2020 le Gabon a organisé au moins 3 rencontres au niveau des Chefs d'Etat ou de Gouvernement ou Ministériel.
- Résultat annuel attendu 4 : En 2020, le Gabon a tenu 2 Commissions Mixtes de Coopération.
- Résultat annuel attendu 5 : En 2020, le Gabon aura signé 4 nouveaux accords de consultations diplomatiques (Angola- Rwanda- Sao Tomé-Tchad).
- Résultat annuel attendu 6 : En 2020, le Gabon aura organisé des concertations bilatérales.
- Résultat annuel attendu 7 : En 2020, des actions de mise en œuvre auront été réalisées en collaboration avec l'Organisation Internationale de la Francophonie : échanges, séminaires et formations.
- Résultat annuel attendu 8 : En 2020 le Gabon aura formalisé des actions dans le cadre de la coopération de la francophonie décentralisée.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 :D'ici à fin 2023, le Gabon aura contribué à régler 3 conflits sur le continent africain

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : En 2020, le Gabon aura contribué au règlement de 1 des conflits sur le continent africain.
- Résultat annuel N°2 : En 2020, 50 réfugiés auront été enrôlés à la CNAMGS.
- Résultat annuel N°3 : En 2020, 100 réfugiés et demandeurs d'asile auront obtenu la carte de séjour

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : résultat annuel atteint
- Résultat annuel N°2 : résultat annuel non atteint
- Résultat annuel N°3 : résultat atteint au-delà des attentes

Indicateurs de performance

| Intitulé | Unité | 2018 Réalisation | 2019 Réalisation | 2020 Prévision PAP | 2020 Réalisé | Ecart 2020 (Réalisé - Prévision) | 2021 Cible PAP | Cible à l'échéance pluriannuelle |
|---|--------------------|------------------|------------------|--------------------|--------------|----------------------------------|----------------|----------------------------------|
| <i>Nombre de conflits africains auxquels le Gabon aura contribué au règlement</i> | Nombre de conflits | | | 1 | 1 | - | 1 | 3 |
| Nombre de réfugiés enrôlés à la CNAMGS | Nombre | - | | 50 | 3 | -47 | 50 | |
| <i>Nombres réfugiés et de demandeurs d'asile ayant obtenu la carte de séjour</i> | Nombre | | | 100 | 147 | 47 | NA | NA |

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 1 : le résultat attendu était la contribution du Gabon à la résolution de la crise centrafricaine. A ce niveau, le Gabon a pris part aux efforts de stabilisation en RCA aussi bien sur le plan diplomatique que militaire.

Résultat annuel 2 : trois (3) réfugiés ont été enrôlés à la CNAMGS par le biais de leur employeur et non par la CNR. Ce qui explique la reconduction du nombre 50 constituant la cible pour 2021.

Résultat annuel 3 : à l'origine les prévisions tablaient sur 100 réfugiés et demandeurs d'asile mais compte tenu de l'engouement constaté, 147 ont finalement obtenu la carte de séjour.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 :D'ici à fin 2023 avoir renforcé le rayonnement du Gabon sur la scène internationale

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : En 2020, le Gabon aura réalisé 40% du processus de refonte de la carte diplomatique ;
- Résultat annuel attendu 2 : En 2020, le Gabon a participé à 100 % des sommets et rencontres statutaires.
- Résultat annuel attendu 3 : En 2020 le Gabon a organisé au moins 3 rencontres au niveau des Chefs d'Etat ou de Gouvernement ou Ministériel
- Résultat annuel attendu 4 : En 2020, le Gabon a tenu 2 Commissions Mixtes de Coopération.
- Résultat annuel attendu 5 : En 2020, le Gabon aura signé 4 nouveaux accords de consultations diplomatiques (Angola- Rwanda- Sao Tomé-Tchad).
- Résultat annuel attendu 6 : En 2020, le Gabon aura organisé des concertations bilatérales.

- Résultat annuel attendu 7 : En 2020, des actions de mise en œuvre de la stratégie pour l'égalité Femme-Homme, auront été réalisées en collaboration avec l'Organisation Internationale de la Francophonie : échanges, séminaires et formations.
- Résultat annuel attendu 8 : En 2020 le Gabon aura formalisé des actions dans le cadre de la coopération de la francophonie décentralisée.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel attendu 1 : ce résultat n'a pas connu d'évolution ;
- Résultat annuel attendu 2 : ce résultat a été atteint à 100 %.
- Résultat annuel attendu 3 : deux réunions organisées sur trois attendues au minimum.
- Résultat annuel attendu 4 : aucune commission mixte de coopération n'a été organisée en raison de la Pandémie. (Résultat non atteint).
- Résultat annuel attendu 5 : aucun accord n'a été signé
- Résultat annuel attendu 6 : aucune concertation bilatérale n'a été organisée :
- Résultat annuel attendu 7 et 8 : résultat atteint

Indicateurs de performance

| Intitulé | Unité | 2018 Réalisation | 2019 Réalisation | 2020 Prévision PAP | 2020 Réalisé | Ecart 2020 (Réalisé - Prévision) | 2021 Cible PAP | Cible à l'échéance pluriannuelle |
|--|--------|---------------------|---------------------|--------------------------|-----------------|--|-------------------|--|
| Taux de mise en œuvre du processus de refonte de la carte diplomatique réalisée | % | | | 40 | 5 | 35% | 95 | 100 |
| Nombre de nouveaux accords de consultations diplomatiques signés | Nombre | 5 | 4 | Résultat retiré | - | - | - | - |
| Taux de participation aux Sommets et aux rencontres statutaires | % | 100 | 100 | 100 | 100 | - | 100 | 100 |
| Nombre de réunions internationales accueillies | Nombre | | 2 | 3 | 2 | 1 | 3 | NA |
| Nombre de Commissions Mixtes tenue | Nombre | | | 2 | 0 | -2 | 2 | 2 |
| Nombre de concertations bilatérales organisés | Nombre | | | 4 | 0 | -4 | Résultat retiré | |
| Taux de mise en œuvre de la stratégie pour l'égalité Femme-Homme, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles | % | | 25 | 50 | 50 | - | 75 | 100 |
| Nombre d'actions formalisées dans le cadre de la francophonie décentralisée | Nombre | | | 2 | 4 | 2 | 2 | 2 |

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat 1 : ce résultat n'a pas connu d'évolution ;

Résultat 2 : ce résultat a été atteint à 100 %. Le Gabon a pris part au Sommet de l'UA en février 2020, en présentiel puis à la 75ème Assemblée Générale de l'ONU en septembre 2020 par visioconférence. Le Gabon a pris part au 17ème Sommet de la Francophonie d'EREVAN ; à la 36ème Conférence Ministérielle de la Francophonie en novembre 2020, en Principauté de Monaco, au 112ème Conseil Permanent de la Francophonie à Paris en juillet 2020 ainsi qu'à la Réunion de l'UNSAC.

Résultat 3 : En 2020, le Gabon a organisé 1 rencontre, le 7ème séminaire du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union Africaine avec la participation des trois pays africains membres non permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies (les 13 et 14 janvier 2020) ; la réunion Ministérielle de la CEEAC. Deux réunions organisées sur trois attendues au minimum.

Résultat 4 : aucune commission mixte de coopération n'a été organisée en raison de la Pandémie. (Résultat non atteint).

Résultat 5 : aucun accord n'a été signé

Résultat 6 : aucune concertation bilatérale n'a été organisée :

Résultat 7 : objectif atteint : plusieurs actions de mise en œuvre ont été réalisées. Il s'agit, notamment de la création de l'Entité pour la promotion de l'Entité pour l'égalité Femme-Homme, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles ; de la mise en place au sein de l'OIF, d'un personnel pour assurer le fonctionnement effectif de l'Entité. Par ailleurs, des négociations, avec plusieurs partenaires ont abouti à la signature de deux Conventions, la Convention avec le Centre Universitaire Francophone de SZEGED en Hongrie et la Convention avec le Centre d'Etudes de Sofia en Bulgarie.

Enfin, il y a eu l'envoi en formation de 5 étudiants gabonais à l'Université Senghor d'Alexandrie.

Résultat 8 : résultat atteint : trois (3) Ateliers ont été réalisées avec des coopératives des femmes du Woleu-Ntem ; de la Ngounié et de la Nyanga. Par ailleurs, le Gabon a participé à la Francophonie avec elle et une des coopératives gabonaises de la filière Café (robusta) a été primée (lauréat).

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

| Action et titre | Autorisations d'engagement | | | Crédits de paiement | | |
|--|----------------------------------|----------------------------------|----------------------|---------------------------------|-----------------------------------|----------------------|
| | AE ouvertes en LFR pour 2020 (a) | AE engagées en LFR pour 2020 (b) | Ecart (a - b) | CP ouverts en LFR pour 2020 (c) | CP consommés en LFR pour 2020 (d) | Ecart (c) - (d) |
| N°1 Conduite et Coordination de l'action diplomatique | 16 182 527 928 | 14 266 269 020 | 1 916 258 908 | 16 182 527 928 | 14 266 269 020 | 1 916 258 908 |
| Titre 1. Charges financières de la dette | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Titre 2. Dépenses de personnel | 3 457 973 660 | 3 509 566 660 | -51 593 000 | 3 457 973 660 | 3 509 566 660 | -51 593 000 |
| Titre 3. Dépenses de biens et services | 11 851 995 495 | 9 995 307 381 | 1 856 688 114 | 11 851 995 495 | 9 995 307 381 | 1 856 688 114 |
| Titre 4. Dépenses de transfert | 372 558 773 | 341 391 979 | 31 163 794 | 372 558 773 | 341 391 979 | 31 163 794 |
| Titre 5. Dépenses d'investissement | 500 000 000 | 420 000 000 | 80 000 000 | 500 000 000 | 420 000 000 | 80 000 000 |
| Titre 6. Autres dépenses | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| N°2 Promotion de la paix et de la sécurité internationale | 837 756 364 | 138 020 589 | 699 735 775 | 837 756 364 | 138 020 589 | 699 735 775 |
| Titre 1. Charges financières de la dette | | | | | | |
| Titre 2. Dépenses de personnel | 364 256 364 | 1 404 500 | 362 851 864 | 364 256 364 | 1 404 500 | 362 851 864 |
| Titre 3. Dépenses de biens et services | 120 000 000 | 61 270 900 | 58 729 100 | 120 000 000 | 61 270 900 | 58 729 100 |
| Titre 4. Dépenses de transfert | 353 500 000 | 75 345 189 | 278 154 811 | 353 500 000 | 75 345 189 | 278 154 811 |
| Titre 5. Dépenses d'investissement | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Titre 6. Autres dépenses | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total pour le programme | 17 020 284 292 | 14 404 289 609 | 2 615 994 683 | 17 020 284 292 | 14 404 289 609 | 2 615 994 683 |
| Titre 1. Charges financières de la dette | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Titre 2. Dépenses de personnel | 3 822 230 024 | 3 510 971 160 | 311 258 864 | 3 822 230 024 | 3 510 971 160 | 311 258 864 |
| Titre 3. Dépenses de biens et services | 11 971 995 495 | 10 056 578 281 | 1 915 417 214 | 11 971 995 495 | 10 056 578 281 | 1 915 417 214 |
| Titre 4. Dépenses de transfert | 726 058 773 | 416 740 168 | 309 318 605 | 726 058 773 | 416 740 168 | 309 318 605 |
| Titre 5. Dépenses d'investissement | 500 000 000 | 420 000 000 | 80 000 000 | 500 000 000 | 420 000 000 | 80 000 000 |
| Titre 6. Autres dépenses | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Explication des principaux écarts :

Inscrit à hauteur de **17 020 284 292 FCFA** dans la Loi de Finances 2020, le budget du programme « Affaires Etrangères » a été exécuté à **14 404 289 609 FCFA**, soit un écart de **2 615 994 683 FCFA**,

L'écart entre l'exécution et le niveau autorisé, se justifie par :

- La non
- levée de la réserve ;
- Le rejet de certains dossiers ;
- La disparition des dossiers dans le circuit de règlement de la dépense.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Le programme « Affaires Etrangères » n'a pas effectué de mouvement de fongibilité en 2020.

Virements

Le programme n'a ni effectué, ni reçu de virement.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

| Programme source du virement | Programme destinataire du virement | Titre | Modification du montant d'AE pour le programme | Modification du montant de CP pour le programme |
|--|---------------------------------------|---------|--|---|
| 23.780:Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles | 1.101:Affaires Etrangères | Titre 3 | 154 867 814 | 154 867 814 |
| 23.780:Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles | 1.101:Affaires Etrangères | Titre 4 | 52 078 021 | 52 078 021 |
| Total des virements | | | 206 945 835 | 206 945 835 |
| dont Titre 3 | | | 154 867 814 | 154 867 814 |
| dont Titre 4 | | | 52 078 021 | 52 078 021 |

Explication des impacts de chaque transfert :

Le programme « Affaires Etrangères » dans le cadre de la clôture de l'exercice budgétaire 2020, a reçu **206 945 835 FCFA** de crédits disponibles du programme 23.780 Dotation pour Dépenses Accidentelles et Imprévisibles ».

Ces mouvements de crédits sont repartis comme suit :

- Titre 3. Dépenses de biens et services : 154 867 814 FCFA ;
- Titre 4. Dépenses de transfert : 52 078 021 FCFA

Annulations

Le montant des crédits disponibles, en fin d'année, dans le programme « Affaires Etrangères » a été proposé en annulation.

Reports

Le programme n'a pas effectué de reports des crédits.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

| Emplois de l'administration | Effectifs au 31 décembre 2018 | Effectifs au 31 décembre 2019 | Effectifs au 1 ^{er} janvier 2020 | Mouvements d'effectifs en 2020 | | | Effectifs au 31.12. 2020 |
|--|-------------------------------|-------------------------------|---|--------------------------------|---------|---------------------------|--------------------------|
| | | | | Sorties | Entrées | Ecart (entrées - sorties) | |
| Agents hors catégorie | | | | | | | |
| Agents de catégorie A | 285 | 285 | 285 | | | | |
| Permanents | 285 | 285 | 285 | | | | |
| Non permanents | 0 | 0 | 0 | | | | |
| Agents de catégorie B | 36 | 36 | 36 | | | | |
| Permanents | 36 | 36 | 36 | | | | |
| Non permanents | 0 | 0 | 0 | | | | |
| Agents de catégorie C | 5 | 5 | 5 | | | | |
| Permanents | 5 | 5 | 5 | | | | |
| Non permanents | 0 | 0 | 0 | | | | |
| Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C) | 0 | 0 | 0 | | | | |
| Main d'œuvre non permanente | 95 | 95 | 95 | | | | |
| Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme | 421 | 421 | 421 | | | | |

Explication des évolutions :

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Nous n'avons aucun opérateur au niveau du Programme Affaires Etrangères

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

| | Crédits de titre 2 prévus dans la LFR | | Crédits de titre 2 consommés | | Ecart | |
|---|---------------------------------------|----------------------|------------------------------|----------------------|--------------------|--------------------|
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| Masse salariale des emplois de l'administration | 3 822 230 024 | 3 822 230 024 | 3 510 971 160 | 3 510 971 160 | 311 258 864 | 311 258 864 |
| Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total des crédits de titre 2 | 3 822 230 024 | 3 822 230 024 | 3 510 971 160 | 3 510 971 160 | 311 258 864 | 311 258 864 |

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Le Titre 2 est géré par le Ministère du Budget et des Comptes Publics

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

| | Crédits de titre 3 prévus dans la LFR | | Crédits de titre 3 consommés | | Ecart | |
|---|---------------------------------------|-----------------------|------------------------------|-----------------------|----------------------|----------------------|
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| ACTION 1 conduite et coordination de l'action diplomatique | 11 851 995 495 | 11 851 995 495 | 9 995 307 381 | 9 995 307 381 | 1 856 688 114 | 1 856 688 114 |
| ACTION 2 Promotion de la paix et de la sécurité internationales | 837 756 364 | 837 756 364 | 138 020 589 | 138 020 589 | 699 735 775 | 699 735 775 |
| Total des crédits de titre 3 | 11 971 995 495 | 11 971 955 495 | 10 056 578 281 | 10 056 578 281 | 1 915 417 214 | 1 915 417 214 |

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

La conduite et la coordination de l'action diplomatique englobe la prise en charge des crédits de biens et services des Missions diplomatiques pour l'année en cours, les frais de scolarité des enfants des diplomates à l'étranger ainsi que les crédits des services centraux.

S'agissant du premier aspect, le document du Ministère du Budget affiche une mise à disposition du solde des crédits des Missions Diplomatiques, pour un montant de 5 638 443 218 FCFA au titre de l'exercice 2020. Pour les Frais de scolarité, le montant s'est élevé à 1.551.836.983 FCFA auquel s'est ajouté un Additif de 51.105.378 FCFA concernant la Brésil et l'Arabie Saoudite. Montant Total 1 602 942 361 FCFA. Mais, jusqu'en 2021, cet additif n'a pas été payé.

Autre additif, pour un montant de 42 739 509 FCFA

S'agissant des services centraux de la Direction Générale des Affaires Etrangères, outre les missions auxquelles les Responsables et autres agents ont pris part, ces services ont engagé pour un montant de 34 250 000 FCFA, au titre des fournitures de bureaux, papeterie, fournitures informatiques. Toutefois, ces engagements effectués en 2020 ont abouti en 2021.

Pour ce qui est de l'action 2, il s'agit du fonctionnement de la Direction Générale de la Francophonie, de la Commission Nationale pour les Réfugiés et les Représentations Permanentes.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

| Actions | Crédits de titre 4 prévus dans la LFR | | Crédits de titre 4 consommés | | Ecart | |
|---|---------------------------------------|--------------------|------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| ACTION 1 conduite et coordination de l'action diplomatique | 372 558 773 | 372 558 773 | 341 394 979 | 341 394 979 | 31 163 794 | 31 163 794 |
| Cour Pénale Internationale (CPI) | | | 27 357 999 | 27 357 999 | - | - |
| ONU | | | 314 036 980 | 314 036 980 | - | - |
| ACTION 2 promotion de la paix et de la sécurité internationales | 353 500 000 | 353 500 000 | 75 345 189 | 278 154 811 | 278 154 811 | 278 154 811 |
| OIF | | | 75 345 189 | 75 345 189 | - | - |
| Total des crédits de titre 4 | 726 058 773 | 726 058 773 | 416 740 168 | 416 740 168 | 309 318 605 | 309 318 605 |

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Les transferts répertoriés dans le tableau présenté ci-dessus concernent : Pour l'Action 1 : la Cour Pénale Internationale (CPI), au titre de la contribution du Gabon pour l'année 2019 et l'Organisation des Nations Unies pour l'année 2020.

S'agissant de l'action 2 sur la promotion de la paix et de la sécurité internationales, il s'agit du règlement des contribues dues par le Gabon à l'Organisation Internationale pour la Francophonie pour l'année 2020.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

| Actions | Crédits de titre 5 prévus dans LFR | | Crédits de titre 5 consommés | | Ecart | |
|--|------------------------------------|--------------------|------------------------------|--------------------|-------------------|-------------------|
| | AE | CP | AE consommées | CP consommés | AE | CP |
| ACTION 1 conduite et coordination de l'action diplomatique | | | | | | |
| Equipement des Missions diplomatiques | 500 000 000 | 420 000 000 | 420 000 000 | 420 000 000 | 80 000 000 | 80 000 000 |
| Total des crédits de titre 5 | 500 000 000 | 500 000 000 | 420 000 000 | 420 000 000 | 80 000 000 | 80 000 000 |

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Les dépenses d'investissement répertoriées ici concernent l'équipement des Missions Diplomatiques et Postes Consulaires. Le montant réparti est de **840.000.000 FCFA**. Et s'inscrivait dans le cadre d'un projet pluriannuel d'acquisition de matériels roulants. (20 missions diplomatiques).

PROGRAMME AFRICAINE INTEGRATION ET COOPERATION INTERNATIONALES

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Intégration Africaine et Coopération Internationale, dont le responsable est **le Commissaire Général à l'Intégration Régionale** est axé vers un renforcement de la coopération entre le Gabon et ses partenaires tant bilatéraux que multilatéraux. Il vise également la mise en place de politiques efficaces et contrôlées de notre pays en rapport avec les programmes d'intégration développés au sein des différentes institutions internationales et du Continent.

Le programme Intégration Africaine et Coopération Internationale comprend outre la Direction Générale du Droit de la Mer, la Direction Générale de la Coopération Internationale, le Commissariat à l'Intégration Régionale, le Comité de suivi du NEPAD et la Commission en charge du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs.

Le programme recouvre :

- L'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales en matière de coopération, d'intégration régionale et de droit de la mer ;
- Le suivi de la mise en application des dispositions des conventions internationales dont le Gabon est Partie;
- La négociation et la captation, au bénéfice du Gabon, des opportunités offertes dans le domaine de la coopération.

Le programme ne recouvre pas :

- La mise en œuvre de certains éléments de coopération et de certaines dispositions des conventions internationales dont le Gabon est Partie, rôle qui est dévolu aux Départements sectoriels compétents ;
- La mise en œuvre de certains chantiers de l'intégration régionale.

Enfin, le programme doit être en adéquation avec les programmes :

- « Pilotage et Soutien à l'action extérieure du Gabon »,
- « Affaires Etrangères »,
- « Affaires Consulaires ».

A ce titre, il est donc important de veiller à la cohérence entre les actions inscrites dans ces programmes.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Intégration régionale et sous-régionale

L'action recouvre :

- La définition des politiques nationales en matière d'intégration Régionale ;
- La vulgarisation des différentes politiques d'intégration régionale auprès des Départements sectoriels, des administrations, des populations et des opérateurs économiques intervenant dans les différents domaines ;
- La coordination des actions des sectoriels afin d'assurer une cohérence des politiques nationales en matière d'intégration régionale ;

Cette action est soutenue par le Commissariat Général à l'Intégration Régionale (C.I.R), le Comité de suivi du NEPAD et la Commission Nationale MAEP-GABON qui sont organisés selon qu'il suit :

Le Commissariat à l'Intégration Régionale est placé sous l'autorité d'un Commissaire Général secondé par un Commissaire Général Adjoint. Le Commissariat comprend :

- **La Direction des Affaires Juridiques** qui comprend :
 - le service de la réglementation
 - le service du Contentieux
- **La Direction des Investissements intégrés** qui comprend :
 - le service des études et des projets
 - Le service de la documentation et des statistiques
 - Le service des investissements

- **La Direction des Affaires Administratives et Financières** qui comprend :
 - le service de l'Information et des Relations Internationales
 - le service administratif et Financier

La Commission Nationale MAEP-GABON est placée sous l'autorité d'un Secrétaire Permanent et comprend :

Le Comité de suivi du NEPAD :

ACTION N° 2 : Coopération bilatérale et multilatérale

L'action recouvre :

- la définition des politiques nationales en matière de coopération bilatérale et multilatérale ;
- la vulgarisation de ces différentes politiques de coopération auprès des Départements sectoriels, des populations et des opérateurs économiques ;
- la coordination des sectoriels pour toutes les questions de coopération
- le renforcement du domaine de la coopération.

Cette action est soutenue par la Direction Générale du Droit de la Mer (DGDM) et la Direction Générale de la Coopération Internationale (DGCI).

La Direction Générale du Droit de la Mer est placée sous l'autorité d'un Directeur Général secondé d'un Directeur Général Adjoint. Dans l'exercice de ses fonctions, la DGDM s'appuie sur trois Directions :

- **La Direction de la Réglementation et du Contentieux Maritime** qui comprend :
 - la Division « Coordination de la Réglementation Nationale sur la Mer » ;
 - la Division « Documentation et des Archives Maritime ».
 - la Division « Contentieux Maritime »
- **La Direction de la Coopération Maritime** qui comprend :
 - la Division « Coopération Maritime » ;
 - la Division « Suivi et Evaluation des Accords » ;
 - la Division « Relations avec l'Autorité Internationale des Fonds Marins et le Tribunal International du Droit de la Mer ».
- **La Direction de la Délimitation et de la valorisation des Zones Maritimes** qui comprend :
 - la Division « Délimitation des Zones Maritimes » ;
 - la Division « Exploitation »
 - la Division « Préservation de l'Environnement et Recherche Scientifique Marine »

Pour la DGDM les textes de référence régissant son fonctionnement sont :

- Le décret 1771/PR/MDCUDM du 4 novembre 1985 qui la crée
- Le décret n°652/PR/MAECF du 21 mai 2003 qui la rattache, officiellement, au Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et de la Francophonie
- Le décret n°456/PR/MAECIFNIR du 19 avril 2013
- La Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer qui est un manuel complet de procédures sur tous les usages de la mer.

La Direction Générale de la Coopération Internationale est placée sous l'autorité d'un Directeur Général secondé d'un Directeur Général Adjoint. Dans l'exercice de ses fonctions, la DGCI s'appuie sur trois Directions :

- **La Direction de la Coopération Economique, Financière et Commerciale** avec deux divisions :
 - Division des Affaires Economiques et Financières Internationales
 - Division de la Promotion des Echanges Commerciaux et des Investissements
- **La Direction de la Coopération Culturelle Scientifique Techniques et Institutionnelle** avec deux divisions :
 - Division de la Coopération Scientifique et Culturelle
 - Division de la Coopération Institutionnelle
- **La Direction de la coopération institutionnelle décentralisée et Humanitaires** avec trois divisions :
 - Division des Institutions et Organes Communautaires
 - Division du Droit Communautaire
 - Division des Politiques Communes
- **La Direction des programmes et synergie de coopération**

- La Direction de l'appui à la coopération et au suivi des instruments et projets de coopération

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Dès son accession à la magistrature suprême, le Président de la République a engagé le pays dans de profondes réformes. L'un des axes majeurs de ces réformes est la nouvelle vision de la politique étrangère du Gabon, qui conformément au Plan Stratégique du Gabon Emergent, s'articule sur les quatre missions que sont :

- la mobilisation des ressources extérieures ;
- la préservation de l'intégrité territoriale ;
- faire entendre la voix du Gabon à l'extérieur ;
- conforter la présence du Gabon sur la scène internationale.

La diplomatie Gabonaise visera à étendre son champ d'influence, notamment par la diversification de ses partenariats au plan économique. Elle intégrera les relations et partenariats bilatéraux, les politiques d'intégration régionale et confortera la visibilité et la crédibilité du Gabon dans les tribunes de la diplomatie multilatérale avec un large spectre d'institutions (CEMAC, Commission du Golfe de Guinée, CEEAC, Union Africaine, OCI, ONU, UE, ACP...).

Elle aura enfin une forte inclinaison en faveur du développement économique, avec un rôle clé dans la diversification des partenariats économiques.

ENJEUX

- Assurer la coordination des différentes administrations dans le domaine de la coopération internationale
- Faire de la coopération internationale et de l'intégration régionale un moteur de développement économique et humain

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : D'ici à fin 2023 être parvenu à améliorer le suivi des Programmes d'Intégration Régionale et de coopération

- **Résultat annuel attendu 1** : le Rapport d'évaluation du Programme Economique Régional est élaboré
- **Résultat annuel attendu 2** : la Commission Nationale MAEP-GABON est opérationnelle
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir mis en place une zone de coprosperité
- **Résultat annuel attendu 4** : Mise en place d'une plateforme interministérielle chargé du suivi des projets de coopération

OBJECTIF N°2 : D'ici à fin 2023, être parvenu à détecter 300 nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers (IDE) et à mieux tirer parti des opportunités d'Aide Publique au Développement.

- **Résultat annuel attendu 1** : 100 nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers ont été détectées
- **Résultat annuel attendu 2** : 100 Places de coopération pédagogiques ont été obtenues pour des étudiants gabonais
- **Résultat annuel attendu 3** : 100 nouveaux coopérants enseignants et médecins exercent au Gabon
- **Résultat annuel attendu 4** : 30 médecins gabonais ont été formés l'internationale dans le cadre de l'APD

OBJECTIF N°3 : D'ici à fin 2023, être parvenu à signer 6 nouveaux accords de coopération internationale ou de partenariat dans le cadre des trois piliers du PSGE

- **Résultat annuel attendu** : être parvenu à signer 2 nouveaux accords signés sur les investissements avec le Canada et les Etats-Unis ont été signés

OBJECTIF N°4 : D'ici à fin 2023, être parvenu à optimiser la coopération maritime avec des acteurs cibles

- **Résultat annuel attendu** : Parvenir à la signature de 3 nouveaux accords de coopération maritime
- **Résultat annuel attendu** : être parvenu à délimiter les frontières maritimes avec les pays limitrophes (Congo, Cameroun et Guinée Equatoriale)

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : D'ici à fin 2023 être parvenu à améliorer le suivi des Programmes d'Intégration Régionale et de coopération

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu 1** : le Rapport d'évaluation du Programme Economique Régional est élaboré
- **Résultat annuel attendu 2** : la Commission Nationale MAEP-GABON est opérationnelle
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir mis en place une zone de coprosperité
- **Résultat annuel attendu 4** : Mise en place d'une plateforme interministérielle chargé du suivi des projets de coopération

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel attendu 1** : le Rapport d'évaluation du Programme Economique Régional n'est pas élaboré
- **Résultat annuel attendu 2** : la Commission Nationale MAEP-GABON est opérationnelle à 100%
- **Résultat annuel attendu 3** : aucune zone de coprosperité n'est mise en place
- **Résultat annuel attendu 4** : aucune plateforme interministérielle chargé du suivi des projets de coopération n'est mise en place.

Indicateurs de performance

| Intitulé | Unité | 2018 Réalisation | 2019 Réalisation | 2020 Prévision PAP | 2020 Réalisé | Ecart 2020 (Réalisé - Prévision) | 2021 Cible PAP | Cible à l'échéance pluriannuelle |
|---|--------|------------------|------------------|--------------------|--------------|----------------------------------|----------------|----------------------------------|
| Taux d'élaboration du Rapport d'Evaluation du Programme Economique Régional de la CEMAC-volet Gabon | % | 0 | 0 | 100 | 0 | -100 | 100 | 100 |
| Taux de mise en œuvre du processus d'évaluation | % | 0 | 0 | 30 | 0 | -30 | 30 | 100 |
| Nombre de zones de coprosperité mises en place | Nombre | 0 | 0 | 1 | 0 | -1 | 1 | 4 |
| Nbre d'accords de coopération suivis | Nombre | 0 | 0 | 4 | 0 | -4 | 4 | 10 |

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

La création d'une structure interministérielle de gestion de l'intégration régionale n'a pas été effective faute de moyens financiers, et surtout en raison des multiples changements institutionnels qui retardent les avancés en matière de production de texte

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : D'ici à fin 2023, être parvenu à détecter 300 nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers (IDE) et à mieux tirer parti des opportunités d'Aide Publique au Développement

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu 1** : 100 nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers sont détectées
- **Résultat annuel attendu 2** : 100 Places de coopération pédagogiques sont obtenues pour des étudiants gabonais
- **Résultat annuel attendu 3** : 100 nouveaux coopérants enseignants et médecins exercent au Gabon
- **Résultat annuel attendu 4** : 30 médecins gabonais sont formés l'internationale dans le cadre de l'APD

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel attendu 1** : Plus de 100 nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers ont été détectées
- **Résultat annuel attendu 2** : Plus de 100 Places de coopération pédagogiques ont été obtenues pour des étudiants gabonais
- **Résultat annuel attendu 3** : Plus de 100 nouveaux coopérants enseignants et médecins exercent au Gabon
- **Résultat annuel attendu 4** : Plus de 30 médecins gabonais ont été formés l'internationale dans le cadre de l'APD

Indicateurs de performance

| Intitulé | Unité | 2018 Réalisation | 2019 Réalisation | 2020 Prévision PAP | 2020 Réalisé | Ecart 2020 (Réalisé - Prévision) | 2021 Cible PAP | Cible à l'échéance pluriannuelle |
|--|--------|------------------|------------------|--------------------|--------------|----------------------------------|----------------|----------------------------------|
| Nombre d'opportunités d'investissement directs étrangers détectées | Nombre | 50 | 100 | 100 | 272 | + 172 | 100 | 100 |
| Nombre de bourses de coopération obtenues pour des étudiants gabonais dans le cadre de l'APD | Nombre | 50 | 25 | 100 | 241 | + 141 | 100 | 100 |
| Nombre de nouveaux coopérants enseignants et médecins exerçant au Gabon | Nombre | 100 | 100 | 100 | 103 | + 3 | 100 | 300 |
| Nombre de places pour des étudiants Gabonais obtenues dans des facultés de médecine à Cuba | Nombre | 30 | 25 | 30 | 200 | + 170 | 30 | 80 |

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les résultats obtenus sont en dépassement des résultats annuels attendus. Cette performance est à mettre à l'actif du management du Directeur Général de la Coopération internationale et à son investissement dans le maintien de bon rapport de coopération entre le Gabon et les pays tiers

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : D'ici à fin 2023, être parvenu à signer 6 nouveaux accords de coopération internationale ou de partenariat dans le cadre des trois piliers du PSGE

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

Résultat annuel attendu : être parvenu à signer 2 nouveaux accords signés sur les investissements avec le Canada et les Etats-Unis ont été signés

Résultats annuels atteints

Résultat annuel attendu : Aucun accords sur les investissements n'ont été signés avec le Canada et les Etats-Unis

Indicateurs de performance

| Intitulé | Unité | 2018 Réalisation | 2019 Réalisation | 2020 Prévision PAP | 2020 Réalisé | Ecart 2020 (Réalisé - Prévision) | 2021 Cible PAP | Cible à l'échéance pluriannuelle |
|--|--------|------------------|------------------|--------------------|--------------|----------------------------------|----------------|----------------------------------|
| Nombre d'opportunités d'investissement directs étrangers détectées | Nombre | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 2 | 6 |

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les activités liées à cet objectif étant essentiellement tournées vers l'extérieur du Gabon, l'insuffisance des crédits d'engagement et les restrictions aux engagements consécutives à l'application d'un taux à minima de plafond d'engagement tout au long de l'exercice n'a pas permis leur réalisation.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : D'ici à fin 2023, être parvenu à optimiser la coopération maritime avec des acteurs cibles

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu** : Parvenir à la signature de 3 nouveaux accords de coopération maritime
- **Résultat annuel attendu** : être parvenu à délimiter les frontières maritimes avec les pays limitrophes (Congo, Cameroun et Guinée Equatoriale)

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel attendu** : aucun nouvel accord n'a été signé dans le cadre de la coopération Maritime.
- **Résultat annuel attendu** : La délimitation des frontières maritimes avec les pays limitrophes (Congo, Cameroun et Guinée Equatoriale) n'a pas été amorcée

Indicateurs de performance

| Intitulé | Unité | 2018 Réalisation | 2019 Réalisation | 2020 Prévision PAP | 2020 Réalisé | Ecart 2020 (Réalisé - Prévision) | 2021 Cible PAP | Cible à l'échéance pluriannuelle |
|-----------------------------|--------|------------------|------------------|--------------------|--------------|----------------------------------|----------------|----------------------------------|
| Nombre d'accords signés | Nombre | 0 | 0 | 3 | 0 | | 6 | 12 |
| Nombre frontières délimités | Nombre | 0 | 0 | 1 | 0 | | 3 | 6 |

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

L'atteinte de ces objectifs dans sa totalité est tributaire, d'une part, de l'attente des discussions en cours entre les services compétents des différents pays et l'insuffisance des ressources allouées à l'unité coopération maritime d'autre part.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

| Action et titre | Autorisations d'engagement | | | Crédits de paiement | | |
|--|----------------------------------|----------------------------------|--------------------|---------------------------------|-----------------------------------|--------------------|
| | AE ouvertes en LFR pour 2020 (a) | AE engagées en LFR pour 2020 (b) | Ecart (a - b) | CP ouverts en LFR pour 2020 (c) | CP consommés en LFR pour 2020 (d) | Ecart (c) - (d) |
| 1.108.1 Intégration régionale et sous régionale | 828 175 558 | 65 175 874 | 762 999 684 | 828 175 558 | 65 175 874 | 762 999 684 |
| Titre 2. Dépenses de personnel | 111 892 749 | 375 000 | 111 517 749 | 111 892 749 | 375 000 | 111 517 749 |
| Titre 3. Dépenses de biens et services | 250 541 455 | 8 229 174 | 242 312 281 | 250 541 455 | 8 229 174 | 242 312 281 |
| Titre 4. Dépenses de transfert | 465 741 354 | 56 571 700 | 409 169 654 | 465 741 354 | 56 571 700 | 409 169 654 |
| 1.108.2 Coopération bilatérale et multilatérale | 138 244 567 | 19 906 396 | 118 338 171 | 138 244 567 | 19 906 396 | 118 338 171 |
| Titre 2. Dépenses de personnel | 32 153 451 | 1 387 000 | 30 766 451 | 32 153 451 | 1 387 000 | 30 766 451 |
| Titre 3. Dépenses de biens et services | 58 491 116 | 17 228 625 | 41 262 491 | 58 491 116 | 17 228 625 | 41 262 491 |
| Titre 4. Dépenses de transfert | 47 600 000 | 1 290 771 | 46 309 229 | 47 600 000 | 1 290 771 | 46 309 229 |
| Total pour le programme | 966 420 125 | 85 082 270 | 881 337 855 | 966 420 125 | 85 082 270 | 881 337 855 |
| Titre 2. Dépenses de personnel | 144 046 200 | 1 762 000 | 142 284 200 | 144 046 200 | 1 762 000 | 142 284 200 |
| Titre 3. Dépenses de biens et services | 309 032 571 | 25 457 799 | 283 574 772 | 309 032 571 | 25 457 799 | 283 574 772 |
| Titre 4. Dépenses de transfert | 513 341 354 | 57 862 471 | 455 478 883 | 513 341 354 | 57 862 471 | 455 478 883 |

Explication des principaux écarts :

Le taux d'exécution global, net des réserves obligatoires, des crédits alloués au Programme IACI pour l'exercice 2020 est de 8,80%. 0,18% de cette exécution correspond au règlement des dépenses du personnel, 2,64% au règlement des dépenses relatives à l'acquisition des biens de fonctionnement courant et 5,99% au règlement des contributions internationales.

Ce très faible taux d'exécution s'explique par la très faible exécution, dans l'ensemble, des crédits de titre 2,3 et 4 :

- Exécution des crédits du titre 2 : 1,22 %
- Exécution des crédits du titre 3 : 8,24 %
- Exécution des crédits du titre 4 : 11,27 %

De façons générales, les raisons qui justifient cet état sont :

- Le taux de plafond des engagements budgétaires statiques qui limite considérablement les montants de toutes dépenses envisagées et les maintient à un même niveau jusqu'à la fin de l'exercice budgétaire ;
- Les longues phases de traitement des dossiers d'engagement budgétaires conditionnées par le système d'information budgétaire des services de l'exécution du budget (Vectis) dont les dysfonctionnements courent souvent jusqu'à la limite de l'arrêt des opérations d'engagements et d'ordonnancements ;
- L'absence de communications officielles sur les mesures et normes qui doivent être prise en compte dans le processus d'exécution de certaines dépenses. Ceci rend l'environnement confus et contribue à alourdir et retarder les initiatives d'engagement des crédits ;
- L'absence de norme harmonisée entre les services de l'exécution et de la programmation qui n'a pas facilité le traitement de certaines dépenses de titre 2 (Vacations d'enseignement des modules d'intégration Régionales) qui sont appréhendés pour certains comme des dépenses relevant, à raison, du titre 3 (SPG : Services Professionnels Gabonais) ;
- La lenteur observée dans la validation des décisions relatives à l'exécution des dépenses se rapportant au règlement des dépenses de titre 4 (contributions internationales et subventions);
 - L'absence observée de notification suite à un rejet ou à la mise en instance d'un dossier de dépense

(1)

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Le programme « Intégration Africaine et Coopération Internationale » n'a pas effectué de mouvement de fongibilité en 2020.

Virements

Le programme n'a ni effectué, ni reçu de virement.

Transferts

| Programme source du virement | Programme destinataire du virement | Titre | Modification du montant d'AE pour le programme | Modification du montant de CP pour le programme |
|--|--|---------|--|---|
| 23.780 ::Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles | 1.108:Intégration africaine et Coopération internationale | Titre 3 | 245 000 000 | 245 000 000 |
| 2.780 ::Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles | 1.108:Intégration africaine et Coopération internationale | Titre 4 | 1 290 771 | 1 290 771 |
| Total des virements | | | 246 290 771 | 246 290 771 |
| dont Titre 3 | | | 245 000 000 | 245 000 000 |
| dont Titre 4 | | | 1 290 771 | 1 290 771 |

Explication des impacts de chaque transfert :

Le programme « Intégration africaine et Coopération internationale » dans le cadre de la clôture de l'exercice budgétaire 2020, a reçu **246 290 771 FCFA** de crédits disponibles du programme 23.780 Dotation pour Dépenses Accidentelles et Imprévisibles ».

Ces mouvements de crédits sont repartis comme suit :

- Titre 3. Dépenses de biens et services : 245 000 000 FCFA ;
- Titre 4. Dépenses de transfert : 1 290 771 FCFA

Annulations

Le montant des crédits disponibles, en fin d'année, dans le programme a été proposé en annulation.

Reports

Le programme n'a pas effectué de reports des crédits.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

| Emplois de l'administration | Effectifs au 31 décembre 2018 | Effectifs au 31 décembre 2019 | Effectifs au 1 ^{er} janvier 2020 | Mouvements d'effectifs en 2020 | | | Effectifs au 31.12. 2020 |
|--|-------------------------------|-------------------------------|---|--------------------------------|---------|---------------------------|--------------------------|
| | | | | Sorties | Entrées | Ecart (entrées - sorties) | |
| Agents hors catégorie | - | - | - | - | - | - | - |
| Agents de catégorie A | 53 | 53 | 53 | - | - | - | 53 |
| Permanents | 52 | 52 | 52 | - | - | - | 52 |
| Non permanents | 1 | 1 | 1 | - | - | - | 1 |
| Agents de catégorie B | 6 | 6 | 6 | - | - | - | 6 |
| Permanents | 6 | 6 | 6 | - | - | - | 6 |
| Non permanents | - | - | - | - | - | - | - |
| Agents de catégorie C | 5 | 5 | 5 | - | - | - | 5 |
| Permanents | 5 | 5 | 5 | - | - | - | 5 |
| Non permanents | - | - | - | - | - | - | - |
| Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C) | - | - | - | - | - | - | - |
| Main d'œuvre non permanente | 7 | 7 | 7 | - | - | - | 7 |
| Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme | 71 | 71 | 71 | - | - | - | 71 |

Explication des évolutions :

Dans le cadre du plan de couverture des besoins en personnel exprimé par les services animant le Programme Intégration Africaine et Coopération Internationale, la Direction Centrale des Ressources humaines continue de procéder au redéploiement de certain personnel au sein des services. Ce redéploiement conduit à l'affectation, de quelque agent de catégorie A, B, C et de la main d'œuvre Non Permanente au sein des services du Programme.

Aucun changement n'est observable pour l'instant bien que des sollicitudes persistent dans le sens du recrutement de personnel justifiant des compétences dans les domaines : juridique, économique, sociologique, géostratégiques et géopolitique.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

| | Crédits de titre 2 prévus dans la LFR | | Crédits de titre 2 consommés | | Ecart | |
|---|---------------------------------------|--------------------|------------------------------|------------------|--------------------|--------------------|
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| Masse salariale des emplois de l'administration | 144 046 200 | 144 046 200 | 1 762 000 | 1 762 000 | 142 284 200 | 142 284 200 |
| Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère | - | - | - | - | - | - |
| Total des crédits de titre 2 | 144 046 200 | 144 046 200 | 1 762 000 | 1 762 000 | 142 284 200 | 142 284 200 |

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

En dehors des dépenses relatives au paiement de la solde de la main d'œuvre non permanente et celle de la solde permanente, celles qui concernent les arriérés des vacances d'enseignant à L'EPCA n'ont toujours pas fait l'objet d'exécution malgré la constitution des dossiers de dépenses initiés à cet effet. La considération de cette dépense comme relevant du titre 3 constitue jusqu'à lors le facteur bloquant. Mais à l'examen des documents supports de l'exécution du budget un code dépenses PCE relatif aux vacances indique bien qu'il s'agit d'une dépense de titre 2.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

| | Crédits de titre 3 prévus dans la LF | | Crédits de titre 3 consommés | | Ecart | |
|---|--------------------------------------|--------------------|------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| 1.108 - Intégration africaine et Coopération internationale | 53 063 094 | 53 063 094 | 7 650 000 | 7 650 000 | 45 413 095 | 45 413 095 |
| Fonctionnement des Services | 28 918 046 | 28 918 046 | 0 | 0 | 28 918 046 | 28 918 046 |
| Participation aux réunions statutaires de la CEMAC, CEEAC, CEA, NEPAD, COMMISSION DU GOLFE DE GUINEE ET DE L'UNION AFRICAINE, des APE | 13 309 769 | 13 309 769 | 7 650 000 | 7 650 000 | 5 659 769 | 5 659 769 |
| Vulgarisation de l'intégration régionale | 6 341 639 | 6 341 639 | 0 | 0 | 6 341 639 | 6 341 639 |
| Présidence de la CEEAC | 0 | 0 | 0 | 0 | - | - |
| Elaboration du Fichier des Projets PER et mise en œuvre de la ZOCOP | 4 493 641 | 4 493 641 | 0 | 0 | 4 493 641 | 4 493 641 |
| N°1.108.2 Coopération bilatérale et multilatérale | 147 588 906 | 147 588 906 | 67 194 500 | 67 194 500 | 80 394 405 | 80 394 405 |
| Fonctionnement des services de l'UO Coopération Maritime (fournitures bureautiques et informatiques, papeterie, impression, carburant) | 9 779 384 | 9 779 384 | 0 | 0 | 9 779 384 | 9 779 384 |
| Participation à l'Assemblée des Etats Parties à la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer | 16 803 411 | 16 803 411 | 9 750 000 | 9 750 000 | 7 053 411 | 7 053 411 |
| Participation à l'6 ^{ème} plateforme Mondiale pour la réduction des risques de catastrophe | 0 | 0 | 4 300 000 | 4 300 000 | - 4 300 000 | - 4 300 000 |
| Participation à l'Assemblée de l'Autorité Internationale des Fonds Marins | 16 803 411 | 16 803 411 | 8 300 000 | 8 300 000 | 8 503 411 | 8 503 411 |
| Participation à la Session ordinaire de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique | 15 704 123 | 15 704 123 | 27 631 500 | 27 631 500 | - 11 927 377 | - 11 927 377 |
| Participation à la Session ordinaire de l'Organisation Maritime Internationale | 15 704 123 | 15 704 123 | 2 313 000 | 2 313 000 | 13 391 123 | 13 391 123 |
| Fonctionnement des services de l'UO Coopération Economique et Technique (fournitures bureautiques et informatiques, papeterie, impression, carburant) | 23 885 028 | 23 885 028 | 0 | 0 | 23 885 028 | 23 885 028 |
| Réunion de l'OCI | 0 | 0 | 4 550 000 | 4 550 000 | - 4 550 000 | - 4 550 000 |
| Réunion de la TICAD | 0 | 0 | 5 800 000 | 5 800 000 | - 5 800 000 | - 5 800 000 |
| Visite Officielle du Président de la République à Riad | 0 | 0 | 4 550 000 | 4 550 000 | - 4 550 000 | - 4 550 000 |
| Mission de Coopération Afrique-Amérique du Sud dans le cadre de l'ASACOF | 16 812 615 | 16 812 615 | 0 | 0 | 16 812 615 | 16 812 615 |

| | Crédits de titre 3 prévus dans la LF | | Crédits de titre 3 consommés | | Ecart | |
|--|--------------------------------------|--------------------|------------------------------|-------------------|--------------------|--------------------|
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| Mission de Coopération Gabon Etats-Unis dans le cadre du BIT | 16 812 615 | 16 812 615 | 0 | 0 | 16 812 615 | 16 812 615 |
| Mission de Coopération Gabon-Canada dans le cadre de l'APIE | 15 284 195 | 15 284 195 | 0 | 0 | 15 284 195 | 15 284 195 |
| Total des crédits de titre 3 | 200 652 000 | 200 652 000 | 74 844 500 | 74 844 500 | 125 807 500 | 125 807 500 |

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

Seul des crédits engagés pour la couverture des dépenses liées aux participations aux rencontres et travaux à l'extérieur ont faible l'objet de consommation réelle, donc réglés quasi totalement par les services du trésor.

Malgré l'introduction d'un nombre important de dossier d'engagement pour l'acquisition de bien de fonctionnement courant, et bien que lesdits dossiers ne présentassent aucune irrégularité, le règlement des crédits engagés à cet effet pour le fonctionnement des services est quasiment nul. Cela laisse penser le règlement de ces crédits semble être sujet à des arbitrages au niveau des services du trésor.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

| Actions | Crédits de titre 4 prévus dans la LFR | | Crédits de titre 4 consommés | | Ecart | |
|---|---------------------------------------|--------------------|------------------------------|-------------------|--------------------|--------------------|
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| 1.108.1 Intégration régionale et sous régionale | 465 741 354 | 465 741 354 | 56 571 700 | 56 571 700 | 409 169 654 | 409 169 654 |
| Règlement des contributions internationales de la Commission du Golfe de Guinée, du COPIL-CER/AC et du MAEP et du NEAP | 465 741 354 | 465 741 354 | 56 571 700 | 56 571 700 | 409 169 654 | 409 169 654 |
| 1.108.2 Coopération bilatérale et multilatérale | 47 600 000 | 1 290 771 | 47 600 000 | 1 290 771 | 46 309 229 | 46 309 229 |
| Règlement des contributions internationales de l'ICCAT, du Tribunal International du Droit de la Mer (TIDM), de l'Autorité Internationale des Fonds Marins (AIFM), de la Commission des Limites du Plateau Continental (CLPC) | 47 600 000 | 1 290 771 | 47 600 000 | 1 290 771 | 46 309 229 | 46 309 229 |
| Total des crédits de titre 4 | 513 341 354 | 57 862 471 | 513 341 354 | 57 862 471 | 455 478 883 | 455 478 883 |

Les crédits engagés dans le cadre du règlement des contributions internationales (dépenses obligatoires) et de la subvention de fonctionnement de la Commission MAEP-Gabon sont sujet à des règlements très partiel. La plupart du temps, ils ne sont pas réglés et leur règlement finit en annulation.

PROGRAMME AFFAIRES CONSULAIRES

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Affaires consulaires piloté par **Son Excellence, Monsieur l'Ambassadeur, Directeur Général des Affaires Consulaires**, comprend les crédits du Cabinet de la Direction Générale et ceux des quatre Directions qui la composent, à savoir la Direction de l'Administration Consulaire, la Direction des Gabonais de l'Etranger, la Direction de l'Etat civil consulaire et la Direction des Accords des Réciprocité, du Contentieux et des Normes.

Le programme Affaires Consulaires est chargé de la gestion de toute question relative à l'application de la Convention de Vienne de 1963 sur les relations Consulaires, à la politique des Gabonais à l'étranger, à la Migration et de toutes questions connexes.

Plusieurs actions ont déjà été menées dans ce sens. Il s'agit notamment de :

- la participation à la mise en place d'un réseau de postes et sections consulaires à travers le monde ;
- la signature de plusieurs accords de réciprocité consulaire et d'accords de partenariat avec des organismes spécialisés ;
- la normalisation des documents administratifs dans l'ensemble du réseau consulaire ;
- le développement du visa électronique et du visa étiquette autocollants ;
- la participation active du programme à la définition et à la mise en œuvre des politiques transfrontalières en matière d'immigration ;
- la mise aux normes des questions relatives à l'état civil consulaires.

Ainsi, le programme Affaires Consulaires couvre les actions suivantes :

- assurer la mise en œuvre des dispositions de la Convention de Vienne sur les relations consulaires et des accords internationaux relatifs à l'action consulaire ;
- assurer le suivi de l'activité des postes consulaires et/ou des missions diplomatiques en matière consulaire ainsi que des relations avec les postes consulaires étrangers accrédités en République gabonaise ;
- procéder au recensement et à l'immatriculation des Gabonais établis à l'étranger ;
- créer des procédures visant à assurer la mise en œuvre de la protection des Gabonais établis ou de passage à l'étranger ;
- Assurer le regroupement et l'évacuation des ressortissants gabonais en cas de crise dans le pays d'accueil ;
- rechercher, dans l'intérêt des familles, le rapatriement des indigents, la protection des détenus, l'aide sociale et l'exercice par les expatriés de leurs droits civiques ;
- assurer le suivi de toute question relative au contentieux en matière consulaire ;
- assurer le suivi de l'application des mesures d'entraide judiciaire et administrative en droit de la famille ;
- procéder à l'authentification (DGAC) et la légalisation (postes et sections consulaires) des actes administratifs et des actes d'état civil;
- la coordination de la délivrance des visas d'entrée sur le territoire par les postes diplomatiques et consulaires gabonais ;
- la coordination et le suivi des questions migratoires en concertation avec les administrations compétentes ;
- évaluer et mettre en place des mécanismes relatifs à l'aide à la réinsertion des Gabonais de l'étranger, candidats au retour, par le biais d'informations et de conseils ;
- mettre en place des procédures en matière de délivrance de visas, le suivi des recours ;
- fournir des informations aux Gabonais se rendant à l'étranger et aux étrangers de passage au Gabon ou souhaitant s'y fixer.

Le programme Affaires Consulaires ne couvre pas :

- la délivrance des passeports ;
- l'établissement des titres de séjour ;
- au niveau national, la légalisation des documents, car cela est du ressort des mairies et des préfectures.

PRESENTATION DES ACTIONS

Dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche performance, le programme Affaires Consulaires ambitionne de perfectionner le fonctionnement de la Direction Générale des Affaires Consulaires et du réseau des postes et sections consulaires gabonais à travers le monde. Cette réforme aura pour conséquence directe une amélioration de la qualité de la prise en charge et de la protection accordée aux Gabonais de l'étranger, ainsi que de l'offre des

services consulaires.

Pour atteindre ces objectifs, le programme Affaires Consulaires doit travailler en étroite collaboration avec les Départements ministériels techniques.

Ce programme comprend deux actions :

- l'offre de services publics aux Gabonais à l'étranger
- la circulation des personnes.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ACTION N° 1 : Offre de services publics aux Gabonais à l'étranger

Cette action est portée simultanément et de manière complémentaire par les quatre directions composant la DGAC. En effet, même si la Direction de l'Administration Consulaire est statutairement chargée de gérer toutes les questions relatives à l'administration, aux relations et aux services consulaires, les autres Directions suppléent dans la gestion des actes et des événements civils consulaires (Direction de l'Etat civil consulaire), l'administration des Gabonais de l'étranger et des étrangers au Gabon (Direction des Gabonais de l'Etranger), le suivi des Accords de Réciprocité et du règlement du Contentieux et de l'application des Normes consulaires.

Les domaines suivants de cette action portés par la Direction de l'Administration consulaire sont :

- préparer et mettre en œuvre la politique du Gabon en matière consulaire ;
- suivre l'activité des postes et sections consulaires gabonais ainsi que des relations avec les postes consulaires étrangers ;
- authentifier, légaliser et certifier les actes administratifs ;
- servir de principal interlocuteur aux missions diplomatiques et postes consulaires dans la protection de leurs intérêts et des ressortissants de leurs Etats respectifs ;
- veiller, en collaboration avec les ministères techniques, au bon déroulement des scrutins organisés à l'étranger ;
- légaliser (postes et sections consulaires) et authentifier (DGAC) les actes administratifs et les documents ;
- assurer la co-organisation et le suivi des scrutins nationaux des postes et sections consulaires accrédités au Gabon ;
- assurer un renseignement et une mise à jour régulière des procédures de voyage et offres d'investissements ou d'emploi à l'étranger et au Gabon ;
- adapter la carte du réseau consulaire en fonction de la concentration des GRE ;
- procéder à la délivrance de la carte consulaire aux Gabonais de l'étranger, une attribution exclusive des postes et sections consulaires.

Alors que les domaines ci-après relatifs à l'offre du service public aux Gabonais de l'étranger portés par les autres Directions comprennent :

- l'administration et la gestion rigoureuses des Gabonais de l'étranger (Direction des Gabonais de l'Etranger) ;
- le suivi de l'activité des postes et sections consulaires en matière de gestion des événements civils des Gabonais survenus à l'étranger (Direction de l'Etat civil consulaire) ;
- l'aide au retour et à la réinsertion des Gabonais de l'étranger (Direction des Gabonais de l'Etranger) ;
- l'entraide et la solidarité envers les Gabonais de l'étranger nécessaires ;
- l'immatriculation et le recensement des Gabonais à l'étranger (la Direction des Gabonais de l'Etranger et la Direction de l'Etat civil consulaire).

ACTION N° 2 : Circulation des personnes

Cette action est portée simultanément et de manière complémentaire par les quatre directions composant la DGAC. En effet, même si la Direction de l'Administration consulaire comprend en son sein une Division en charge des questions migratoires, les autres Directions, de manière complémentaire, agissent en synergie pour faciliter et assurer une meilleure offre en matière de circulation des personnes.

En effet, dans le cadre de la mise en œuvre du PAP, le programme Affaires Consulaires entend améliorer la circulation des personnes en leur accordant des facilités dans la délivrance des visas, en les renseignant mieux sur les opportunités d'investissements, d'emplois ou d'aides sociales, et en mettant à leur disposition des outils documentaires adaptés et régulièrement mis à jour.

Les domaines suivants de cette action sont portés par la Direction de l'Administration consulaire :

- la fourniture d'informations nécessaires au voyage et à l'implantation des GRE à l'étranger ;
- l'identification, le renseignement et le suivi en temps réel des déplacements des GRE ;
- l'aide à l'obtention de visas en allégeant les procédures ou en renseignant mieux les demandeurs.

La Direction des Accords de Réciprocité, du Contentieux et des Normes s'occupe de :

- la sécurité des GRE ;

- la protection physique, juridique et sociale des GRE ;
- la protection des intérêts des GRE et la sécurisation de leurs investissements ;
- la signature, le suivi et la réactivation d'accords de réciprocité en matière consulaire.

La Direction des Gabonais de l'étranger s'occupe de :

- concevoir et de fournir toute information nécessaire à la vie des Gabonais de l'étranger ;
- concevoir les mécanismes d'aide, d'aide au retour et de réinsertion des GRE.

La Direction de l'Etat civil consulaire s'occupe de :

- assurer l'alimentation des postes et sections consulaires en registres d'état civil
- veiller à la bonne gestion desdits registres ;
- gérer tous les événements civils des GRE ;
- en collaboration avec les collectivités locales (au Gabon et à l'étranger), mettre en place des mécanismes visant à assainir et à mieux gérer le fichier d'état civil consulaire.

ENJEUX

- Permettre à chaque Gabonais de bénéficier de la protection de son pays lorsqu'il se trouve à l'étranger, dans le respect des lois du pays d'accueil ;
- Garantir à chaque Gabonais résidant à l'étranger (GRE) et à chaque étranger désirant se rendre au Gabon une réponse de qualité à ses demandes d'informations, d'établissement d'actes administratifs, de délivrance de visa ;
- En collaboration avec les programmes Administration du territoire et Police nationale, garantir la qualité de l'accueil des Gabonais à l'étranger et des étrangers au Gabon grâce à une gestion rationnelle et concertée des flux migratoires.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Réformer la carte consulaire.

- Résultat annuel attendu : taux d'avancement de la démarche de la réforme

OBJECTIF N°2 : D'ici 2020, être parvenu à signer deux (02) nouveaux accords de réciprocité.

- Résultat annuel attendu : taux d'avancement dans la démarche de finalisation du processus de négociation des accords à signer

OBJECTIF N°3 : Déterminer et classifier le nombre de Gabonais vivant à l'Etranger et assurer la gestion des actes d'état civil consulaire.

- Résultat annuel attendu 1 : taux d'avancement dans la présentation de la plate-forme SIGRE : 100%
- Résultat annuel attendu 2 : taux d'avancement dans la mise en place du SCEC

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Réformer la carte consulaire.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel : taux d'avancement de la démarche de la réforme : 90% (plan global de la réforme élaboré).

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel : Le résultat annuel a été atteint.

Indicateurs de performance

| Intitulé | Unité | 2018 Réalisation | 2019 Réalisation | 2020 Prévision PAP | 2020 Réalisé | Ecart 2020 (Réalisé - Prévision) | 2021 Cible PAP | Cible à l'échéance pluriannuelle |
|--|-------|------------------|------------------|--------------------|--------------|----------------------------------|----------------|----------------------------------|
| Taux d'avancement de la démarche de la réforme | % | 75 | 90 | 90 | 90 | - | 100 | 100 |

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- Les différents scénarios de la réforme consulaire ont été élaborés et soumis à l'appréciation des plus hautes autorités. Il s'agissait de proposer des plans d'ouverture et/ou de fermeture des missions diplomatiques et Postes consulaires dans les pays. De repenser la Représentation du Gabon à travers le monde.
- L'objectif a été reconduit en 2021 pour la phase d'adoption du modèle de réforme retenu.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : D'ici 2020, être parvenu à signer deux (02) nouveaux accords de réciprocité

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel : taux d'avancement dans la démarche de finalisation du processus de négociation des accords à signer.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel : Le résultat n'a pas été atteint.

Indicateurs de performance

| Intitulé | Unité | 2018 Réalisation | 2019 Réalisation | 2020 Prévision PAP | 2020 Réalisé | Ecart 2020 (Réalisé - Prévision) | 2021 Cible PAP | Cible à l'échéance pluriannuelle |
|--|-------|------------------|------------------|--------------------|--------------|----------------------------------|----------------|----------------------------------|
| Taux d'avancement dans la démarche de finalisation du processus de négociation désaccords à signer | % | 35 | 75 | 75 | 0 | -75 | 85 | 100 |

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Cause budgétaire : Les fonds alloués au fonctionnement de notre unité opérationnelle n'ont pas été mis à disposition. Ainsi, le plan d'action et le résultat annuel sont reconduits.

Causes structurelles : Les traités sont toujours à l'étude technique à la Direction Générale des Traités Internationaux et leurs études sont retardées par l'absence de responsables dans cette direction qui est dépourvue de Directeur Général et de Directeur Général adjoint ainsi que de directeurs.

L'objectif a été reconduit.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Taux d'avancement dans la démarche de présentation de la plate-forme SIGRE
- Résultat annuel N°2 : Taux d'avancement dans la mise en place du SCEC

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : Le résultat annuel a été atteint à 70%.
- Résultat annuel N°2 : Le résultat annuel a été atteint à 10%

Indicateurs de performance

| Intitulé | Unité | 2018 Réalisation | 2019 Réalisation | 2020 Prévision PAP | 2020 Réalisé | Ecart 2020 (Réalisé - Prévision) | 2021 Cible PAP | Cible à l'échéance pluriannuelle |
|--|-------|------------------|------------------|--------------------|--------------|----------------------------------|----------------|----------------------------------|
| Taux d'avancement dans la présentation de la plate-forme SIGRE | % | NA | 50 | 100 | 70 | 30 | 100 | 100 |
| Taux d'avancement dans a mise en place du SCEC | % | 70 | 85 | 85 | 10 | 75 | 100 | 100 |

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 :

La plate-forme SIGRE a été élaborée par le Prestataire. Une première présentation de l'outil a été faite au Ministre. Quelques modifications doivent être apportées par le prestataire.

Causes budgétaires : Les fonds sont attendus pour l'épuration de la dette due au prestataire.

Résultat annuel N°2 :

Une réflexion a été initiée au sein du programme en vue de l'actualisation du texte relatif à la création du Bureau de l'Etat civil au sein du Ministère des Affaires Etrangères (DGAC).

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

| Action et titre | Autorisations d'engagement | | | Crédits de paiement | | |
|--|---|--|--------------------|--|---|--------------------|
| | AE ouvertes en LFR pour 2020 (a) | AE engagées en LFR pour 2020 (b) | Ecart (a – b) | CP ouverts en LFR pour 2020 (c) | CP consommés en LFR pour 2020 (d) | Ecart (c) – (d) |
| 1.115.1 : Offre de services publics aux gabonais à l'étranger | 1 185 962 735 | 1 084 267 967 | 101 694 768 | 1 185 962 735 | 1 084 267 967 | 101 694 768 |
| Titre 1. Charges financières de la dette | | | | | | |
| Titre 2. Dépenses de personnel | 270 041 452 | 270 719 385 | - 677 933 | 270 041 452 | 270 719 385 | - 677 933 |
| Titre 3. Dépenses de biens et services | 915 921 283 | 813 548 582 | 102 372 701 | 915 921 283 | 813 548 582 | 102 372 701 |
| Titre 4. Dépenses de transfert | | | | | | |
| Titre 5. Dépenses d'investissement | | | | | | |
| Titre 6. Autres dépenses | | | | | | |
| 1.115.2: Circulation des personnes | 87 533 717 | 16 500 998 | 71 032 719 | 87 533 717 | 16 500 998 | 71 032 719 |
| Titre 1. Charges financières de la dette | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Titre 2. Dépenses de personnel | 6 000 000 | 345 000 | 5 655 000 | 6 000 000 | 345 000 | 5 655 000 |
| Titre 3. Dépenses de biens et services | 81 533 717 | 16 155 998 | 65 377 719 | 81 533 717 | 16 155 998 | 65 377 719 |
| Titre 4. Dépenses de transfert | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Titre 5. Dépenses d'investissement | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Titre 6. Autres dépenses | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total pour le programme | 1 273 496 452 | 1 100 768 965 | 172 727 487 | 1 273 496 452 | 1 100 768 965 | 172 727 487 |

Explication des principaux écarts :

Inscrit à hauteur de **1 273 496 452 FCFA** dans la Loi de Finances 2020, le budget du programme « Affaires Consulaires » a été exécuté à **1 100 768 965 FCFA**, soit un écart de **172 727 487 FCFA**,

L'écart entre l'exécution et le niveau autorisé, se justifie par :

- La non levée de la réserve ;
- Le rejet de certains dossiers ;
- La disparition des dossiers dans le circuit de règlement de la dépense

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Le programme « Affaires Consulaires » n'a pas effectué de mouvement de fongibilité en 2020.

Virements

Le programme n'a ni effectué, ni reçu de virement.

Transferts

| Programme source du virement | Programme destinataire du virement | Titre | Modification du montant d'AE pour le programme | Modification du montant de CP pour le programme |
|---|---------------------------------------|---------|--|---|
| 23.780:Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles | 1.115:Affaires consulaires | Titre 2 | 35 855 866 | 35 855 866 |
| 23.780:Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles | 1.115:Affaires consulaires | Titre 3 | 80 811 555 | 80 811 555 |
| Total des virements | | | 116 667 421 | 116 667 421 |
| dont Titre 2 | | | 35 855 866 | 35 855 866 |
| dont Titre 3 | | | 80 811 555 | 80 811 555 |

Explication des impacts de chaque transfert :

Le programme « Affaires Consulaires » a reçu **116 667 421 FCFA** du programmes « Dotation pour Dépenses Accidentelles et Imprévisibles ». En titre 2, 35 855 866 F CFA pour la couverture de la solde permanente et le réajustement des crédits de la main d'œuvre non permanente. Titre 3, 80 811 555 F CFA pour les missions du programme.

Annulations

Le montant des crédits disponibles, en fin d'année, dans le programme a été proposé en annulation.

Reports

Le programme n'a pas effectué de reports des crédits.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

| Emplois de l'administration | Effectifs au 31 décembre 2018 | Effectifs au 31 décembre 2019 | Effectifs au 1 ^{er} janvier 2020 | Mouvements d'effectifs en 2020 | | | Effectifs au 31.12. 2020 |
|--|-------------------------------|-------------------------------|---|--------------------------------|---------|---------------------------|--------------------------|
| | | | | Sorties | Entrées | Ecart (entrées - sorties) | |
| Agents hors catégorie | | | | | | | |
| Agents de catégorie A | | | | | | | |
| Permanents | | | | | | | |
| Non permanents | | | | | | | |
| Agents de catégorie B | | | | | | | |
| Permanents | | | | | | | |
| Non permanents | | | | | | | |
| Agents de catégorie C | | | | | | | |
| Permanents | | | | | | | |
| Non permanents | | | | | | | |
| Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C) | | | | | | | |
| Main d'œuvre non permanente | | | | | | | |
| Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme | | | | | | | |

Explication des évolutions :

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

| | Crédits de titre 2 prévus dans la LFR | | Crédits de titre 2 consommés | | Ecart | |
|---|---------------------------------------|--------------------|------------------------------|--------------------|------------------|------------------|
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| Masse salariale des emplois de l'administration | 270 041 452 | 270 041 452 | 270 719 385 | 270 719 385 | - 677 933 | - 677 933 |
| Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total des crédits de titre 2 | 270 041 452 | 270 041 452 | 270 719 385 | 270 719 385 | - 677 933 | - 677 933 |

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

L'exécution du titre 2 se fait en gestion centralisée à la Direction de la Solde (Direction Générale du Budget et des Finances Publiques, Ministère du Budget et des Comptes Publics).

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

| | Crédits de titre 3 prévus dans la LFR | | Crédits de titre 3 consommés | | Ecart | |
|--|---|--------------------|------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | ACTION 1 : 1.115.1:Offre de services publics aux gabonais à l'étranger | 915 921 283 | 915 921 283 | 813 548 582 | 813 548 582 | 102 372 701 |
| Consulat de Bata | 38 830 846 | 38 830 846 | | | | |
| Consulat du Gabon à Djeddah | 72 056 217 | 72 056 217 | | | | |
| Consulat du Gabon à New-York | 173 636 970 | 173 636 970 | | | | |
| Consulat du Gabon au Bénin | 107 200 000 | 107 200 000 | | | | |
| Consulat du Gabon au Liban | 132 066 138 | 132 066 138 | | | | |
| Consulat du Gabon au Mali | 94 160 000 | 94 160 000 | | | | |
| Consulat du Gabon en France | 297 971 112 | 297 971 112 | | | | |
| ACTION 2 : 1.115.2:Circulation des personnes | 81 533 717 | 81 533 717 | 16 155 998 | 16 155 998 | 65 377 719 | 65 377 719 |
| Pilotage du programme | 21 533 717,00 | 21 533 717,00 | 4 429 000 | 4 429 000 | 17 104 717 | 17 104 717 |
| Gestion de l'état civil consulaire | 14 000 000,00 | 14 000 000,00 | 2 700 000 | 2 700 000 | 11 300 000 | 11 300 000 |
| Délivrance des cartes et laissez passer consulaires et recensement et immatriculation des GRE, Assistance et protection des GRE | 14 000 000,00 | 14 000 000,00 | 2 700 000 | 2 700 000 | 11 300 000 | 11 300 000 |
| Adoption Internationale et Suivi des politiques migratoires | 14 000 000,00 | 14 000 000,00 | 2 700 000 | 2 700 000 | 11 300 000 | 11 300 000 |
| Suivi et évaluation des objectifs | 4 000 000,00 | 4 000 000,00 | 926 999 | 926 999 | 3 073 001 | 3 073 001 |
| Gestion et suivi du contentieux consulaire/personnel local et Négociation, conclusion, mise en œuvre et suivi des accords bilatéraux consulaires | 14 000 000,00 | 14 000 000,00 | 2 699 999 | 2 699 999 | 11 300 001,00 | 11 300 001,00 |
| Total des crédits de titre 3 | 997 455 000 | 997 455 000 | 829 704 580 | 829 704 580 | 167 750 420 | 167 750 420 |

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

Action 1 : Offre de services publics aux gabonais à l'étranger

Cette action est portée par les UO déconcentrées que sont les Consulats Généraux.

Sur un niveau de crédits de 915 921 283 FCFA ouvert à la consommation, 813 548 582 FCFA ont été consommés.

Ce taux d'exécution s'articule autour des activités dont le programme ne peut en donner les articulations car n'ayant pas de retour des UO déconcentrées pour mieux présenter de façon détaillée leurs dossiers de dépenses.

Par ailleurs, la répartition des montants globaux entre UO déconcentrées se présente de la façon suivante :

Pour chacune des 7 UO déconcentrées :

- 1- Paris: FCFA
- 2- New York: FCFA
- 3- Beyrouth : FCFA
- 4- Bata: FCFA
- 5- Bamako : FCFA
- 6- Cotonou : FCFA
- 7- Djedda : FCFA

Action 2 : Circulation des personnes

Cette action est portée par les UO déconcentrées que sont les Consulats Généraux.

Sur un niveau de crédits de 81 533 717 FCFA ouvert à la consommation, 16 155 998 FCFA ont été consommés.

Ce taux d'exécution s'articule autour des activités suivantes :

UO Administration consulaire

Sur un niveau de crédits de 81 533 717 FCFA, seuls 14 dossiers ont été engagés d'un montant global de 13 455 999 FCFA. Il s'agit de :

Cabinet du DG : 4 429 000 FCFA

- Fournitures de bureau : 800 000 FCFA
- Fournitures informatiques : 2 000 000 FCFA
- Papeterie : 1 200 000 FCFA
- Carburant : 429 000 FCFA

Direction de l'Administration Consulaire (DAC) : 2 700 000 FCFA

- Fournitures de bureau : 1 000 000 FCFA
- Fournitures informatiques : 1 000 000 FCFA
- Papeterie : 700 000 FCFA

Direction de l'état-civil consulaire et des étrangers au Gabon (DECCEG) : 2 700 000 FCFA

- Fournitures de bureau : 1 000 000 FCFA
- Fournitures informatiques : 1 100 000 FCFA
- Carburant : 600 000 FCFA

Direction des gabonais de l'étranger (DGE) : 2 700 000 FCFA

- Fournitures de bureau : 1 000 000 FCFA
- Fournitures informatiques : 1 000 000 FCFA

- Carburant : 700 000 FCFA

Point Focal : 926 999 FCFA

- Fournitures informatiques : 926 999 FCFA

UO Accords et normes consulaires

Sur un niveau de crédits de 81 533 717 FCFA, 2 700 000 FCFA ont été consommés.

Direction de la Réciprocité, du Contentieux et des Normes (DRCN) : 2 700 000 FCFA

- Fournitures informatiques : 1 700 000 FCFA
- Papeterie : 300 000 FCFA
- Fournitures de bureau diverses : 700 000 FCFA

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN DE L'ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme Pilotage et Soutien recouvre l'ensemble des moyens nécessaires au fonctionnement optimal des quatre programmes de l'action extérieure du Gabon rattachés au Ministère des Affaires Etrangères. Ainsi, le programme pilotage et soutien est en cohérence avec les programmes :

- « Affaires Étrangères » ;
- « Affaires Consulaires » ;
- « Intégration Africaine et Coopération Internationale ».

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Pilotage et Soutien se compose du Cabinet du Ministre et du Ministre délégué, de l'Inspection Générale des Services, de la Direction de la Coopération Militaire et du Secrétariat Général avec tous les services qui lui sont rattachés. Il prend en charge le pilotage des politiques publiques ainsi que la gestion de tous les services concourant à la bonne marche de l'Administration.

Ce programme comprend la fonction financière, la gestion des ressources humaines, la gestion de l'administration protocolaire et de la logistique diplomatique, les systèmes d'information, la documentation et l'archivage, la production de données statistiques, de la communication, la fonction juridico-contentieux, l'inspection des services et le pilotage global des politiques menées par le Cabinet du Ministre.

Le programme « **Pilotage et Soutien à l'action extérieure de l'Etat** » a pour responsable Son Excellence l'Ambassadeur du Gabon, Secrétaire Général du Ministère.

PRESENTATION DES ACTIONS

Ce programme est structuré en deux actions.

ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

L'action "Pilotage de la stratégie ministérielle" vise à :

- orienter la mise en œuvre des politiques publiques par les programmes de la mission ;
- s'assurer de l'atteinte de tous les objectifs contenus dans les PAP du fait de la responsabilité politique du Ministre ;
- contrôler les activités des Services.

Cette action est pilotée par le Ministre avec l'appui de son Cabinet, composé de conseillers techniques et des services suivants : Conseiller Afrique, Conseiller Juridique, Conseiller chargé des Organisations Internationales, Conseiller économique chargé de l'Intégration Régionale et du NEPAD, Conseiller chargé de la Prospective, Conseiller Technique, Conseiller Presse et Communication, les Ambassadeurs itinérants, Inspection Générale des Services.

ACTION N° 2 : Coordination Administrative

L'action "Coordination administrative" est pilotée par le Secrétaire Général. Cette action recouvre toutes les activités qui concourent à l'effectivité et l'efficacité des autres actions ou programmes de politique publique, en leur fournissant un soutien ou un encadrement.

Elles répondent à des politiques communes, transversales. Il s'agit des Finances, des Ressources Humaines, du Patrimoine, du Protocole, du Courrier, des Statistiques, de la Communication, du Juridique, des Systèmes d'information, de la Documentation et de l'archivage, de la Logistique Diplomatique.

Pour mener à bien ses missions, le Secrétaire Général s'appuie actuellement sur les services suivants :

- la Direction Générale des Affaires Juridiques Internationales,
- la Direction Centrale des Affaires financières ;
- la Direction du Protocole
- la Direction de la Logistique diplomatique ;
- la Direction de la Coopération Militaire ;
- le Centre d'Analyse et de Prévision.

Par ailleurs, décidées en Conseil des Ministres en date du 16 janvier 2013, de nouvelles fonctions support ont été créées ou érigées en directions centrales et qui viendront dorénavant appuyer l'action du Secrétariat Général. Il s'agit de :

- la Direction Centrale des Archives et de la documentation ;

- la Direction Centrale de la Statistique et des études ;
- la Direction Centrale des Ressources Humaines ;
- la Direction Centrale des Systèmes d'information ;
- la Direction Centrale de la Communication.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Emergent, le Gouvernement assigne au Ministère des Affaires étrangères quatre actions bien précises :

- la mise en place d'un dispositif institutionnel de réforme de l'Etat ;
- la maîtrise des processus opérationnels ;
- la mise à niveau et la rationalisation des équipements et bâtiments administratifs ;
- l'optimisation des dépenses de fonctionnement

Au sein du Département, ces actions doivent être conduites en étroite corrélation avec celles retenues dans le programme de réforme et de modernisation de l'administration.

L'année 2016 sera l'année de l'effectivité du budget en mode BOP. Le programme triennal initial (2015-2017) est reporté de 2016-2018, pour des raisons de difficultés d'exécution budgétaire pour l'année 2015.

Par ailleurs, le programme « pilotage et soutien » à l'action extérieure de l'Etat est confronté à plusieurs difficultés :

- l'insuffisance de personnel formé dans les champs de compétences du programme, qui nécessitera un renforcement de capacités;
- le cloisonnement des services qui rend difficile la circulation de l'information au sein du ministère et partant, amenuise la qualité du service public ;
- l'absence de culture de tenue de statistiques dans le ministère ;
- l'absence de politiques en matière de fonctions support (GRH, finances, archives, communication);
- l'absence de procédures formalisées;
- l'insuffisance des effectifs ;
- les insuffisances dans la capacité d'accueil des structures administratives;
- la non-utilisation des outils de suivi et de pilotage de l'activité.

Ces difficultés sont à résoudre à court ou moyen terme et le Ministère se propose de trouver des solutions au cours des prochaines années.

D'ores et déjà, le Ministère a commencé à actualiser son organisation par la publication du décret n°456/PR/MAECINIR du 19 avril 2013 portant attributions et organisation du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale, de la Francophonie, chargé du NEPAD et de l'Intégration Régionale.

On peut également relever l'élaboration d'un plan de recrutement triennal et sa mise en œuvre depuis deux années.

ENJEUX

Enjeu 1 : moderniser l'Outil diplomatique.

Enjeu 2 : développer la performance de chaque fonction support.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Optimiser le fonctionnement des fonctions supports

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : avoir actualisé 30% du cadre légal et réglementaire du Ministère à 30%;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir formé 10% des agents du ministère ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir formé 18 Agents/ managers à la BOP ;
- Résultat annuel attendu 4 : 25% des dossiers numérisés en 2021.

Résultats annuels atteints

- Résultats annuels attendus 1, 2, 3 et 4 : les résultats n'ont pas été atteint

Indicateurs de performance

| Intitulé | Unité | 2018 Réalisation | 2019 Réalisation | 2020 Prévision PAP | 2020 Réalisé | Ecart 2020 (Réalisé - Prévision) | 2021 Cible PAP | Cible à l'échéance pluriannuelle |
|---|--------|------------------|------------------|--------------------|--------------|----------------------------------|----------------|----------------------------------|
| Taux d'actualisation du cadre légal et réglementaire du Ministère | % | - | N.A | 30 | 0 | -30 | 30 | 100 |
| Pourcentage d'agents du ministère formés | % | - | N.A | 20 | 0 | -20 | 20 | 40 |
| Nombre d'Agents/Managers formés à la BOP | Nombre | - | N.A. | 18 | 0 | -18 | 18 | 54 |
| Pourcentage de dossiers numérisés | % | - | N.A | 25 | 0 | -25 | 25 | 75 |

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultats annuels 1, 2, 3 et 4 : les résultats n'ont pas été atteint

OBJECTIF N°2 : Définir et mettre en œuvre un système efficace de pilotage

Niveau de réalisation des résultats annuels

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : avoir formalisé et partagé 03 manuels de procédures ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir organisé 03 dialogues de gestion ;
- Résultat annuel attendu 3 : être parvenu à atteindre un taux d'exécution budgétaire moyen de 85 % ;

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel attendu 1 : aucun manuel de procédures n'a été formalisé et partagé ;
- Résultat annuel attendu 2 : Plus de 03 dialogues de gestion ont été organisés;
- Résultat annuel attendu 3 : le taux d'exécution budgétaire moyen de 85 % n'a pas été atteint;

Indicateurs de performance

| Intitulé | Unité | 2018 Réalisation | 2019 Réalisation | 2020 Prévision PAP | 2020 Réalisé | Ecart 2020 (Réalisé - Prévision) | 2021 Cible PAP | Cible à l'échéance pluriannuelle |
|--|--------|------------------|------------------|--------------------|--------------|----------------------------------|----------------|----------------------------------|
| Nombre de manuels de procédures formalisés et partagés | Nombre | - | 02 | 03 | 01 | -2 | 03 | 05 |

| | | | | | | | | |
|--|--------|---|------|----|----|-----|----|----|
| Nombre de dialogues de gestion organisés | Nombre | - | NA | 03 | 8 | +5 | 03 | 09 |
| Taux moyen d'exécution budgétaire | % | - | 87.4 | 85 | 40 | -45 | 85 | 85 |

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- L'insuffisance de ressources affectées à la réalisation des manuels de procédure continue de constituer un frein à la finalisation de ce projet ;
- La tenue des rencontres sur l'exposition des difficultés renforcer l'ors de l'exécution a permis d'encourager la culture du dialogue de gestion

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

| Action et titre | Autorisations d'engagement | | | Crédits de paiement | | |
|--|--|--|----------------------|--|---|----------------------|
| | AE ouvertes en LFR pour 2020 (a) | AE engagées en LFR pour 2020 (b) | Ecart (a – b) | CP ouverts en LFR pour 2020 (c) | CP consommés en LFR pour 2020 (d) | Ecart (c) – (d) |
| N°1 Pilotage et Soutien de l'Action extérieure du Gabon | 1 137 880 059 | 1 176 832 559 | - 38 952 500 | 1 137 880 059 | 1 176 832 559 | - 38 952 500 |
| Titre 2. Dépenses de personnel | 39 187 499 | 1 355 000 | 37 832 499 | 39 187 499 | 1 355 000 | 37 832 499 |
| Titre 3. Dépenses de biens et services | 1 098 692 560 | 1 175 477 559 | - 76 784 999 | 1 098 692 560 | 1 175 477 559 | - 76 784 999 |
| N°2: Coordination Administrative | 2 980 844 252 | 303 842 792 | 2 677 001 460 | 2 980 844 252 | 303 842 792 | 2 677 001 460 |
| Titre 2. Dépenses de personnel | 2 739 432 611 | 5 648 500 | 2 733 784 111 | 2 739 432 611 | 5 648 500 | 2 733 784 111 |
| Titre 3. Dépenses de biens et services | 181 202 959 | 247 618 999 | - 66 416 040 | 181 202 959 | 247 618 999 | - 66 416 040 |
| Titre 5. Dépenses d'investissement | 60 208 682 | 50 575 293 | 9 633 389 | 60 208 682 | 50 575 293 | 9 633 389 |
| Total pour le programme | 4 118 724 311 | 1 480 675 351 | 2 638 048 960 | 4 118 724 311 | 1 480 675 351 | 2 638 048 960 |
| Titre 2. Dépenses de personnel | 2 778 620 110 | 7 003 500 | 2 771 616 610 | 2 778 620 110 | 7 003 500 | 2 771 616 610 |
| Titre 3. Dépenses de biens et services | 1 279 895 519 | 1 423 096 558 | - 143 201 039 | 1 279 895 519 | 1 423 096 558 | - 143 201 039 |
| Titre 5. Dépenses d'investissement | 60 208 682 | 50 575 293 | 9 633 389 | 60 208 682 | 50 575 293 | 9 633 389 |

Explication des principaux écarts :

L'exécution des crédits de l'ensemble du programme est assez faible :

- taux d'exécution 35,94%
- la lourdeur administrative et les retards enregistrés dans l'engagement des crédits, et le maintien de la limitation des plafonds jusqu'à la clôture budgétaires en sont les raisons principales. Il faut ajouter à cela les dysfonctionnements de Vectis qui rendent non opérationnel les terminaux d'engagement sur de longue période.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Dans le programme « Pilotage et soutien », aucune opération de fongibilité n'a été effectuée.

Virements

Aucun virement n'a été ni effectué, ni reçu par le programme.

Transferts

Aucun transfert n'a été effectué dans le programme.

Annulations

Les crédits disponibles dans le programme ont été proposés en annulation.

Reports

Le programme « Pilotage et Soutien » n'a pas effectué de reports des crédits.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

| Emplois de l'administration | Effectifs au 31 décembre 2018 | Effectifs au 31 décembre 2019 | Effectifs au 1 ^{er} janvier 2020 | Mouvements d'effectifs en 2020 | | | Effectifs au 31.12. 2020 |
|--|-------------------------------|-------------------------------|---|--------------------------------|---------|---------------------------|--------------------------|
| | | | | Sorties | Entrées | Ecart (entrées - sorties) | |
| Agents hors catégorie | 3 | 3 | 3 | | | | 3 |
| Agents de catégorie A | 167 | 167 | 157 | | | | 157 |
| Permanents | 167 | 167 | 157 | | | | 157 |
| Non permanents | 0 | 0 | 0 | | | | 0 |
| Agents de catégorie B | 54 | 54 | 52 | | | | 52 |
| Permanents | 54 | 54 | 52 | | | | 52 |
| Non permanents | 0 | 0 | 0 | | | | 0 |
| Agents de catégorie C | 14 | 14 | 13 | | | | 13 |
| Permanents | 14 | 14 | 13 | | | | 13 |
| Non permanents | 0 | 0 | 0 | | | | 0 |
| Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C) | 235 | 235 | 222 | | | | 222 |
| Main d'œuvre non permanente | 44 | 44 | 43 | | | | 43 |
| Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme | 282 | 282 | 268 | | | | 268 |

Explication des évolutions :

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

| | Crédits de titre 2 prévus dans la LFR | | Crédits de titre 2 consommés | | Ecart | |
|---|---------------------------------------|------------------|------------------------------|------------------|----------------------|----------------------|
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| Masse salariale des emplois de l'administration | 2 778 620 110 | 7 003 500 | 2 778 620 110 | 7 003 500 | 2 771 616 610 | 2 771 616 610 |
| Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère | | | | | | |
| Total des crédits de titre 2 | 2 778 620 110 | 7 003 500 | 2 778 620 110 | 7 003 500 | 2 771 616 610 | 2 771 616 610 |

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les dépenses de personnel sont exécutées de manière centralisée par le Direction de la Solde (Direction Générale du Budget et des Finances Publiques)

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

| | Crédits de titre 3 prévus dans la LFR | | Crédits de titre 3 consommés | | Ecart | |
|---|---------------------------------------|----------------------|------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| N°1.122.1 : Pilotage de la Stratégie ministérielle | 1 098 692 560 | 1 175 477 559 | 1 098 692 560 | 1 175 477 559 | - 76 784 999 | - 76 784 999 |
| Titre 3 : Biens et services | 1 098 692 560 | 1 175 477 559 | 1 098 692 560 | 1 175 477 559 | - 76 784 999 | - 76 784 999 |
| Fonctionnement des services | 1 098 692 560 | 1 175 477 559 | 1 098 692 560 | 1 175 477 559 | - 76 784 999 | - 76 784 999 |
| N°1.122.2 : Coordination administrative | 181 202 959 | 247 618 999 | 181 202 959 | 247 618 999 | - 66 416 040 | - 66 416 040 |
| Titre 3 : Biens et services | 181 202 959 | 247 618 999 | 181 202 959 | 247 618 999 | - 66 416 040 | - 66 416 040 |
| Fonctionnement | 181 202 959 | 247 618 999 | 181 202 959 | 247 618 999 | - 66 416 040 | - 66 416 040 |
| Total des crédits de titre 3 | 1 279 895 519 | 1 423 096 558 | 1 279 895 519 | 1 423 096 558 | - 143 201 039 | - 143 201 039 |

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

L'exécution des crédits du programme Pilotage et soutien de l'Action Extérieure de l'Etat est en dépassement des crédits alloués. Cela se justifie par :

- la couverture des dépenses de fonctionnement des services ;
- une dense activité au niveau des services qui compose le périmètre de la mission et qui génère un besoin de financement supplémentaire. Les missions à l'extérieur très régulières et qui répondent très souvent à un calendrier dépendant des exigences politiques des très hautes autorités et de celui des instances internationales sont principalement retenus à cet effet ;
- Le financement d'évènement politiquement important mais pas inscrit au budget : Conseils des Ministres des institutions Internationales, Sommet des Chefs d'Etat des Institutions Internationales, etc.

D'où la nécessité d'accroître le montant alloué à ce programme pour les dépenses de titre 3.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

| Actions | Crédits de titre 5 prévus dans LFR | | Crédits de titre 5 consommés | | Ecart | |
|--|------------------------------------|-------------------|------------------------------|-------------------|------------------|------------------|
| | AE | CP | AE consommées | CP consommés | AE | CP |
| N°1.122.2 : Coordination administrative | 60 208 682 | 50 575 293 | 60 208 682 | 50 575 293 | 9 633 389 | 9 633 389 |
| Projet d'équipement du Ministère des Affaires Etrangères | 60 208 682 | 50 575 293 | 60 208 682 | 50 575 293 | 9 633 389 | 9 633 389 |
| Total des crédits de titre 5 | 60 208 682 | 50 575 293 | 60 208 682 | 50 575 293 | 9 633 389 | 9 633 389 |

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

La quasi-totalité des crédits accordés ont fait l'objet d'engagement à hauteur de **50 575 293 F CFA** pour le financement de :

- l'achat de matériel informatique (Ordinateurs portables) à hauteur de 19 375 343 F CFA ;
- l'achat de matériel de réseau internet à hauteur de 11 606 600 F CFA ;
- l'achat de matériel de câblage réseau pour 19 593 350 F CFA.

